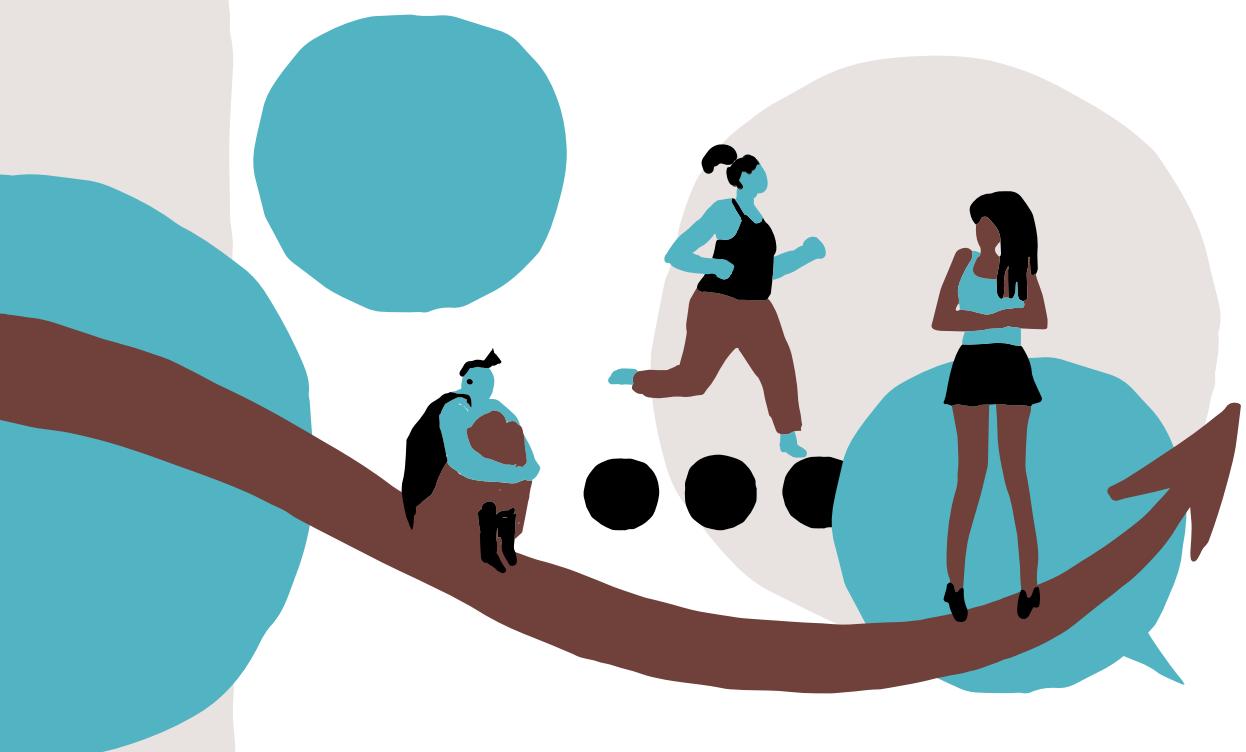


PROSTITUTION ET INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE



Guide à destination des professionnel·les

PARTICIPATION AU PROJET

Conception et rédaction

Chiara ANTONIOLI, Chargée de mission insertion socioprofessionnelle

Financement du projet

Le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances dans le cadre de la convention conclue avec l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) relative au financement des mesures de prévention de la prostitution et de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelles et à l'accompagnement social et professionnel des personnes prostituées, victimes de proxénétisme et de traite des êtres humains.



Relectrices et relecteurs

Delphine JARRAUD, Déléguée Générale à l'Amicale du Nid

Marie-Hélène FRANJOU, Présidente de l'Amicale du Nid

Michel COMBES, membre du Conseil d'Administration

Geneviève DUCHÉ, membre du Conseil d'Administration

Myosotis COLINEAU, cheffe de service pôle insertion socioprofessionnelle à l'Amicale du Nid 69

Laetitia MORLAIX, cheffe de service à l'Amicale du Nid 92/78/95

Clémence CHAMPION, Conseillère en insertion professionnelle à l'Amicale du Nid 69

Remerciements

Nous souhaitons adresser nos remerciements aux professionnel·les de l'Amicale du Nid qui ont contribué à l'élaboration de ce guide et aux relecteur·ices pour leurs remarques avisées

Mise en page et illustration

Floriane Le Roux, Graphic Toolkit

www.graphic-toolkit.com

Ce guide est également disponible en ligne :

<https://amicaledunid.org/ressources/collection-guides-reperes>

AVANT-PROPOS

Qui sommes-nous ?

L'Amicale du Nid est une association engagée depuis 1946 auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle pour un accompagnement vers la sortie.

C'est une association laïque et indépendante de toute organisation ou parti. Ses principes sont abolitionnistes et républicains : l'égalité entre les femmes et les hommes, la non-patrimonialité du corps humain qui ne peut être considéré comme un bien ou une marchandise, la dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure.

L'Amicale du Nid considère la prostitution comme une violence qui s'inscrit dans un double rapport de domination : celui des hommes sur les femmes, les enfants, ou certains hommes ; celui d'un acheteur d'actes sexuels qui a de l'argent sur des personnes qui en ont besoin.

L'association est présente sur 16 départements et compte plus de 250 professionnel·les qualifié·es et régulièrement formé·es et inscrit son action dans un continuum au service de la prévention et de la lutte contre le système prostitutionnel :

- La prévention, la sensibilisation, la formation (l'AdN est organisme de formation), des diagnostics territoriaux, des recherches-actions, des missions mineur·es
- L'aller-vers, dans l'espace public et l'espace numérique
- L'accompagnement social global personnalisé, qui intègre toutes les dimensions du processus d'émancipation du système prostitutionnel
- L'hébergement et le logement adapté avec près de 500 places
- L'adaptation à la vie active avec deux ateliers (AAVA) comptant 38 places
- Le plaidoyer

La collection de guides repères

La collection de guides repères de l'Amicale du Nid, par une capitalisation des pratiques professionnelles, retour d'expériences et évaluation des expérimentations, vise à proposer des repères d'actions aux professionnel·les et sur les thématiques relatives aux personnes en situation de prostitution. Créeée sous l'impulsion de la déléguée générale avec la participation des salarié·es et validée par le Conseil d'Administration, notre collection de guides repères comprend à ce jour :

- Le guide « Prostitution et Santé » (2023)
- Le guide « Prostitution et Insertion Socioprofessionnelle » (2023)
- Le guide « Prostitution et Addictions » (2024)
- Le guide « Prostitution et Aller-Vers » (2023)

Le mot de la direction concernant cette série de guides et leur importance pour l'Amicale du Nid

L'Amicale du Nid va vers les personnes, les accueille, les accompagne, les héberge, selon le projet personnel de chacune dans la singularité de ses compétences psychosociales et de son savoir expérientiel, mais aussi de ses vulnérabilités, au moment où elle se situe dans son parcours de vie.

Toutes nos propositions visent la réduction des risques et des dommages liés aux violences du système prostitutionnel : de l'écoute à l'information, en passant par l'accès aux droits, l'accès à la santé, la mise en sécurité, à l'accompagnement à la sortie de la prostitution qui peut passer par les « parcours de sortie de prostitution » instaurés par la loi de 2016.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OUTIL

007

PARTIE 1

011

FREINS ET LEVIERS À L'INSERTION DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE

| | |
|---|-----|
| Améliorer la confiance en soi et l'estime de soi | 012 |
| Prendre en compte les problèmes de santé physique et mentale | 017 |
| Libérer la parole et favoriser l'expression | 022 |
| Faciliter l'articulation de la vie professionnelle et personnelle | 025 |
| Accompagner vers un emploi qualifié | 027 |
| Favoriser l'accès au Parcours de Sortie de la Prostitution | 029 |
| À retenir | 035 |

PARTIE 2

037

CO-CONSTRUIRE UN PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

| | |
|--|-----|
| L'hébergement d'insertion et le logement accompagné | 038 |
| L'insertion socioprofessionnelle | 038 |
| Orienter vers les acteur·trices de l'emploi généralistes ou spécialisé·es dans l'insertion | 039 |
| À retenir | 047 |

PARTIE 3

049

DU DIAGNOSTIC SOCIOPROFESSIONNEL À L'ÉLABORATION D'UN PROJET ADAPTÉ

| | |
|---|-----|
| Identifier et valoriser les compétences | 050 |
| Élargir les choix professionnels | 056 |
| Développer les compétences | 062 |
| Accompagner la recherche d'emploi | 084 |
| À retenir | 103 |

GLOSSAIRE

105

BIBLIOGRAPHIE

107

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OUTIL

Ce guide est le résultat des éléments recueillis dans le cadre d'une mission nationale de capitalisation de bonnes pratiques d'une durée de 12 mois. Les freins et les leviers à l'insertion socioprofessionnelle des personnes victimes de prostitution, proxénétisme et traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ont été observés et analysés pendant les différentes phases de la mission :

- découverte du fonctionnement des établissements et des équipes de l'Amicale du Nid,
- entretiens avec les professionnel·les,
- groupes de travail thématiques,
- rencontres avec des acteurs et des actrices de l'insertion,
- analyse des ressources littéraires et des projets réussis internes et externes à l'Amicale du Nid.

Le guide s'adresse principalement aux professionnel·les de l'Amicale du Nid et aux acteurs associatifs et institutionnels concernés par les politiques de lutte contre les violences faites aux femmes.

Il a été conçu pour identifier des pistes d'actions, en interne ou en partenariat, dans le parcours d'insertion socioprofessionnelle des personnes qui ont connu la prostitution.

Organisé par thématique, ce guide peut être consulté pour répondre à une difficulté identifiée ou pour avoir une vision globale de l'insertion.

Sans respecter un ordre précis de lecture, le·la professionnelle pourra accéder à une introduction théorique contextualisée d'un sujet spécifique ou directement s'informer sur les pratiques professionnelles.

Dans la première partie du guide, les conséquences des violences du système prostitutionnel sur le parcours d'insertion sont analysées: améliorer la confiance en soi et l'estime de soi, prendre en compte les problèmes de santé physique et mentale, libérer la parole, faciliter l'articulation de la vie professionnelle et personnelle, accompagner vers un emploi qualifié et favoriser l'accès au Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP).

Dans la deuxième partie du guide, les acteurs et les actrices qui interviennent dans la construction du projet personnel et professionnel pour sortir de la prostitution sont explorés, notamment ceux et celles du secteur de l'insertion : les structures d'hébergement d'insertion, les partenaires de l'insertion professionnelle généralistes ou spécialisés dans l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi.

La **troisième partie du guide** analyse les outils et les dispositifs qui permettent de passer du diagnostic socioprofessionnel à l'élaboration d'un projet : identifier et valoriser les compétences, élargir les choix professionnels, développer les compétences, accompagner la recherche d'emploi.

La mission nationale de capitalisation a eu lieu pendant deux mandats présidentiels : certains dispositifs d'insertion auront peut-être évolué au moment de la publication de ce guide. Composé par une multitude d'acteurs locaux et nationaux, le secteur de l'insertion socioprofessionnelle est mouvant et de ce fait il demande un travail de veille régulier. Pour cette raison, l'analyse des leviers à l'insertion s'est concentrée davantage sur les méthodologies d'accompagnement, plus structurelles, que sur les projets conjoncturels.



PARTIE 1

FREINS ET LEVIERS À L'INSERTION DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES

Les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid sont éloignées de l'emploi en raison des événements violents qu'elles ont vécus dans leur vie (violences intrafamiliales, conjugales, prostitutionnelles). Intégrer dans l'accompagnement vers l'insertion la problématique des violences permet de comprendre les difficultés spécifiques de ce public et d'identifier des bonnes pratiques qui facilitent leur insertion socioprofessionnelle¹.

L'insertion socioprofessionnelle des individu·es ayant un parcours de vie dans la violence est freinée par des difficultés qui font suite directement à ces violences : manque d'estime de soi, faible confiance en soi, problèmes de santé physique et mentale, intériorisation des violences et des discriminations, isolement.

Des freins complémentaires sont liés aux parcours migratoires et/ou au genre : mère isolée et problème de garde d'enfants, faible niveau scolaire, faible niveau de français, expérience professionnelle faible ou absente, méconnaissance des dispositifs, des formations et des emplois, discriminations du fait des origines. Pour les personnes étrangères non européennes qui souhaitent sortir de la prostitution, des difficultés spécifiques d'accès et de maintien dans le Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP) freinent ce parcours.

1. Centre Hubertine Auclert, Association FIT une femme, un toit. Améliorer l'accès à l'emploi des femmes victimes de violences. 2016. <https://www.defi-metiers.fr/breves/un-guide-pour-ameliorer-lacces-lemploi-des-femmes-victimes-de-violences>

AMÉLIORER LA CONFIANCE EN SOI ET L'ESTIME DE SOI

Un des premiers freins à l'insertion des personnes victimes de violences est le manque ou la perte de la confiance en soi et de l'estime de soi¹. À cela s'ajoutent, l'isolement et l'absence d'un réseau amical de confiance, ainsi que les freins liés au genre et/ou au parcours migratoire comme l'absence de qualification, la faible expérience professionnelle et les problèmes de garde des enfants.

La dévalorisation systématique, le contrôle, les menaces, les coups et les violences sexuelles affectent durablement le sentiment de valeur personnelle et le développement de compétences pour agir.

«Depuis la prostitution, j'ai l'impression d'être toujours inférieure. Je me dis toujours qu'il va falloir que je donne quelque chose en échange. Par exemple, j'aimerais travailler dans les cuisines mais je pense que je ne suis pas assez douée, qu'il faudra que je paye pour que quelqu'un m'embauche».

Personne accompagnée

Connaître son potentiel permet par exemple de rédiger un CV adapté, de réussir son entretien d'embauche. Or, avec une image de soi-même dégradée, mettre en avant de manière positive ses compétences et ses qualités peut se révéler très difficile.

La difficulté à prendre des décisions de manière autonome est une autre conséquence d'une faible estime de soi. Principe général de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la participation active de la personne à l'élaboration du projet de vie est d'autant plus significative pour les personnes victimes de la prostitution, du proxénétisme et de la TEHES (*Cf. Libérer la parole et favoriser l'expression*).

La reconnaissance du statut de victime est un moyen de sortir de l'invisibilité, de se sentir légitime et de trouver une place dans la société. De la même manière, avoir une rémunération (de stage, de formation ou un salaire) est très valorisant et contribue au parcours d'émancipation.

Des actions éducatives qui visent à renforcer la confiance de personnes accompagnées sont proposées tout au long de l'accompagnement.

1. KARZABII Iman, LEMIERE Séverine. Accès à l'emploi et violences faites aux femmes In Maruani Margaret. Je travaille, donc je suis. 2018, P.135-136

Mobiliser les personnes accompagnées sur des activités qui ne répondent pas à leurs besoins urgents est un défi constant dans l'accompagnement social. Une communication efficace au sein de l'équipe sociale autour de la situation de la personne permet d'évaluer sa disponibilité psychologique et physique.



Bonne pratique

Le Théâtre Forum

Vu à l'Amicale du Nid de Colombes

En partenariat avec l'association « Paroles ! Arc-en-ciel Théâtre », spécialiste dans les jeux de mises en scènes à vocation émancipatrice, l'Amicale du Nid à Colombes organise un projet de Théâtre-forum.

Lors des sessions, les participant·es interprètent des situations qui les ont marqué·es, essayant de trouver des solutions pour y faire face à travers un rôle dans une scène.

Le Théâtre-forum est un espace de production artistique très valorisant pour les personnes accompagnées, qui ont la possibilité de se réapproprier leur corps comme un outil pour dire des choses et pour faire passer un message.

C'est également un lieu de socialisation où des personnes se rencontrent, échangent, partagent, communiquent, s'expriment avec des moyens différents à des fins différentes.



Bonne pratique

Les activités proposées par l'accueil de jour

Vu à l'Amicale du Nid de Marseille

Couture, coloriages, soins de plantes, bricolage, cuisine, socio-esthétique : les professionnel·les de l'accueil de jour de l'Amicale du Nid à Marseille proposent un cadre bienveillant pour se lancer dans une activité.

Des ateliers sociolinguistiques sont également proposés 4 fois par semaine sur inscription (*Cf. Bonne pratique : Les ateliers sociolinguistiques à l'Amicale du Nid à Marseille*).

Selon un principe de libre adhésion, les personnes qui fréquentent déjà l'accueil de jour pour parler, se reposer, se laver, laver son linge, se restaurer, peuvent également participer aux activités collectives.

Mettre la prostitution à distance le temps d'une matinée et faire des premiers pas pour améliorer l'estime de soi sont les objectifs de cet espace qui permet aux personnes accompagnées de se tester et de se tromper sans jugement.

La question des compétences commence à être travaillée dans le cadre de cet accueil à bas seuil par les animatrices et les travailleurs sociaux, en préparation à une insertion socioprofessionnelle à court, moyen ou long terme.

Une fois par semaine, un atelier bien-être est également proposé. A visée thérapeutique, les soins esthétiques et le toucher-massage sont des outils de médiation corporelle qui permettent de travailler sur l'image de soi. Anesthésié, douloureux, malade, le corps des personnes victimes de violences de la prostitution peut trouver un moment de soulagement, de détente, de valorisation.



Bonne pratique

Les ateliers artistiques en partenariat

Vu à l'Amicale du Nid de Seine-Saint-Denis

Des stages de danse ou de théâtre d'une durée d'une semaine sont organisés par des artistes en résidence à l'Espace 1789 à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Les personnes accompagnées au centre d'hébergement de la Villa Orion se saisissent de ces moments ludiques pour prendre une pause de leur quotidien.

Faire une activité pour la première fois, se rendre dans un nouvel endroit, rencontrer des inconnu·es peut être un défi pour des personnes qui ont une faible confiance en elles.

Dans le cadre de ces actions éducatives en partenariat, les professionnel·les de l'Amicale du Nid jouent un rôle de garant·es de la transition vers de nouvelles expériences. Depuis sa prise de poste, l'animatrice socio-culturelle et art-thérapeute s'est questionnée sur la posture professionnelle la plus adaptée pour favoriser la confiance en soi des personnes accompagnées :

«Au début, j'étais très protectrice. Mais je me suis rendu compte qu'à la sortie elles n'étaient pas autonomes. Il faut trouver un juste équilibre et proposer des activités adaptées. Cela passe par une bonne connaissance des partenaires. Je participe toujours à la première journée d'un stage pour voir comment ça se passe, je fais très attention à la posture du partenaire, au niveau de la langue utilisé et de sensibilisation aux violences».

Animatrice socio-culturelle et art-thérapeute



Bonne pratique

Le sport

Vu à l'Amicale du Nid

Historiquement émancipateur, l'apprentissage du vélo est régulièrement proposé par les professionnel·les de l'Amicale du Nid. Les cours, organisés dans le cadre des partenariats avec des associations locales, apportent un sentiment de confiance qui se développe au fil de séances.

Apprendre à pédaler, développer l'équilibre et la force facilite la réappropriation du corps (*Cf. Prendre en compte les problèmes de santé physique et mentale*).

La course à pied est une pratique gratuite proposée par l'Amicale du Nid à Colombes. Se reconnecter à son corps et apprendre à gérer le souffle : les personnes accompagnées découvrent des nouvelles capacités et se donnent comme objectif la participation à une course solidaire.

Au centre d'hébergement La Maison à Epinay-sur-Seine, des cours de zumba sont programmés régulièrement par l'animatrice socio-culturelle. A Montpellier, l'association « Culture & Sport Solidaires » organise des cours gratuits de gymnastique, de tennis de table, de marche active, etc. animés par des éducateurs et des éducatrices sportives.



Bonne pratique

Les projets photo

Vu à l'Amicale du Nid de Seine-Saint-Denis et Paris

Afin de valoriser le parcours effectué au sein de la structure d'hébergement Villa Orion à Saint-Ouen (93), des reportages photographiques des différentes activités collectives sont réalisés. Un shooting photo professionnel est organisé une fois dans l'année pour permettre aux personnes accompagnées de formaliser les changements sur l'image de soi de manière durable et positive.

À l'Amicale du Nid à Paris, l'appareil photo est un outil d'expression proposé dans le cadre d'un projet de 8 ateliers qui ont comme objectifs de favoriser les échanges et de sortir de l'isolement. Pas limité·es dans les sujets à photographier pendant les séances dans la salle et sur leur temps libre, les participant·es explorent des thématiques de leur choix et partagent leurs réalisations avec le groupe. Au fil des séances, des trames symboliques se dessinent (exemple : briser les chaînes, s'épanouir, le parcours d'exil). À la fin de ce projet, deux personnes ont également participé à un atelier d'écriture.



Bonne pratique

Les ateliers bien-être

Vu à l'Amicale du Nid

Inspirés par la socio-esthétique, qui utilise des soins esthétiques comme supports de médiation corporelle dans l'accompagnement de personnes souffrantes et fragilisées, des ateliers bien-être sont régulièrement proposés au sein des établissements de l'Amicale du Nid. En petit groupe, les participant·es prennent du temps, créent du lien social et découvrent des soins à petit prix et sans danger. Les rituels bien-être pourront être reproduits de manière autonome quand il·elles en ressentiront le besoin.



Bonne pratique

Le programme « Impact Confiance »

Vu dans un cabinet de recrutement inclusif

Impact Confiance¹ est un dispositif de préparation et de placement en emploi de personnes âgées de 18 à 30 ans, peu ou pas diplômées, intéressées par les métiers de la grande distribution (employé·e libre-service, employé·e de magasin, hôte·sse d'accueil, hôte·sse de caisse, préparateur·trice de commande).

« Avant je faisais aussi un blocage pendant les entretiens, je n'arrivais pas à mettre en valeur mes qualités, maintenant ça va mieux, j'ai fait une formation qui s'appelle Impact Confiance d'1 mois. Ça m'a beaucoup aidé, on faisait des mise en situation... »

Personne accompagnée

Des modules pédagogiques sont proposés afin de garantir un socle de compétences de base (français, calcul), améliorer les compétences numériques (rechercher des informations, communiquer par email, protéger son e-réputation), développer l'intelligence émotionnelle (comprendre et gérer ses émotions et celles des autres).

Dans ce parcours de préparation à l'emploi les candidat·es apprennent à identifier leurs forces et à les valoriser à l'oral et à l'écrit. Il·elles gagnent en confiance et améliorent leurs chances d'être recruté·es dans les entreprises partenaires du projet.

1. TYBJOBS. Impact Confiance : Le talent et l'envie valent autant que les diplômes. <https://www.impactconfiance.fr/impact-confiance/>

PRENDRE EN COMPTE LES PROBLÈMES DE SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Les violences du système prostitutionnel, dont le fait de subir des rapports sexuels non désirés et de manière répétitive, dégradent profondément la santé physique et mentale des personnes en situation de prostitution. Les violences sexuelles ont des répercussions traumatisques très graves et fréquentes et augmentent significativement le risque de développer un traumatisme psychique durable, comme un état de stress post-traumatique¹.

Mieux connaître les symptômes présentés par les victimes permet aux professionnel·les du social et de la santé de soutenir et comprendre leurs réactions. Qu'il soit consécutif à un événement unique (exemple : tentative d'homicide, viol) ou des évènements durables (exemple : rapports sexuels non désirés répétés), l'état de stress post-traumatique se manifeste par la présence depuis au moins un mois des symptômes spécifiques suivants :

- des réminiscences intrusives (flash-back, illusions sensorielles, cauchemars),
- des conduites d'évitement (phobies, retrait, évitement de toute émotion),
- des symptômes d'hyperactivité (hypervigilance, insomnie),
- des conduites de dissociation (absences, sentiment de dépersonnalisation, conduites à risque et addictives)².

Pour survivre à des situations de stress extrême, le cerveau réagit en activant un mécanisme de disjonction qui amène les victimes à un état d'anesthésie émotionnelle et physique avec de graves conséquences sur leur santé. La disjonction est à l'origine des troubles psycho-traumatiques : la mémoire traumatique et la dissociation³.

Des comportements spécifiques sont identifiables :

- Des altérations de la régulation des émotions,
- Un sentiment d'insécurité permanente,
- Un état d'absence, être « à l'ouest »,
- Des sentiments de honte et de culpabilité,
- Une incapacité à faire confiance,
- Des symptômes de somatisation,
- Des altérations cognitives (amnésies, troubles de la concentration et de l'attention, confusion),
- Une facilité à être influençable⁴.

1. SALMONA, Muriel. *Le livre noir des violences sexuelles*. Dunod. 2013. P.52

2. Ibid. P.53 et 71

3. Ibid. P.78

4. Ibid. P.79 -146

Plus particulièrement dans le cadre de la prostitution, les troubles psychiques de type dissociatif («la décorporalisation») amènent à une perte d'investissement dans le soin du corps qui a comme conséquence une réduction quantitative et qualitative de soins de santé : peu ou pas de suivi d'ordre sanitaire ou médico-social gynécologique, infectieux, traumatique (coups, blessures, viols), psychologique, addictologie, de maladies à composante psychosomatique (eczéma, reflux gastro -œsophagien, rhumatismes¹).

Avec l'adhésion de la personne accompagnée, des orientations pour un soutien psychologique, de préférence en victimologie, sont réalisées par les professionnel·les de l'Amicale du Nid. Les demandes de prise en charge psychiatrique peuvent être adressées dans le centre médico-psychologique (CMP) de référence. Selon les territoires, des partenariats avec des centres spécialisés ont été développés pour faciliter l'orientation qui peut être compliquée (maîtrise insuffisante du français, sectorisation de la psychiatrie, etc.)².

Des activités complémentaires aux soins sont proposées pour favoriser l'expression des violences et des émotions, pour se détendre, pour renouer un lien entre le corps et l'esprit.

«Il est essentiel que les victimes ne soient pas abandonnées et condamnées au silence. Pour les victimes, se sentir protégées, soutenues, accompagnées et comprises est déjà énorme. Ne pas être seule, être reconnue dans sa souffrance est une nécessité absolue pour commencer un processus de guérison et pour pouvoir renoncer aux stratégies de survie accumulées depuis les violences. Un soutien efficace est adapté, même s'il n'est pas médicalisé, est déjà thérapeutique en soi»³.

Muriel SALMONA, Psychiatre française

«Quand j'ai travaillé comme stagiaire de façonnage à l'atelier j'avais beaucoup des douleurs, en travaillant ça s'est beaucoup amélioré, le médecin m'a dit que peut-être c'était psychosomatique. Je ne pouvais même pas marcher et je devais prendre le bus tout le temps, maintenant je marche bien».

Personne accompagnée

-
1. TRINQUART, Judith. *Consequences psychiques et physiques de la situation prostitutionnelle*. 2002. <https://www.feministes-radio-cales.org/wp-content/uploads/2012/04/Judith-Trinquart-Cons%C3%A9quences-psychiques-et-physiques-de-la-situation-prostitutionnelle-%E2%80%93-Implications-en-termes-de-prise-en-charge-socio.pdf>
 2. Plus d'informations concernant la prise en charge sur Salmona, Muriel. *Le livre noir des violences sexuelles*. Dunod. 2013. P. 303-322
 3. SALMONA, Muriel. *Op.cit.* P.315

Personnes en situation de handicap

La Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées de 2005 introduit, pour la première fois, la définition du handicap :

«Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'une trouble de santé invalidant.¹»

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap s'organise par l'emploi en milieu ordinaire (notamment par le dispositif de placement Cap Emploi) ou en milieu protégé (Etablissement de service d'aide par le travail - ESAT, Entreprise adaptée - EA).

Une demande de reconnaissance de la qualité de travailleur·euse handicapé·e (RQTH) doit être préalablement déposée à la Maison départementale des personnes handicapée (MDPH).

Des difficultés d'ordre administratif sont évoquées par les professionnel·les de l'Amicale du Nid dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, notamment psychique : peu ou pas de professionnel·les de santé en capacité d'évaluer le handicap pour les personnes allophones, méconnaissance généralisée des psycho-traumatismes liés à la prostitution.

Seulement des handicaps physiques ou liés à des maladies chroniques ont été reconnus à ce jour pour des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid.



Bonne pratique

L'art-thérapie

Vu à l'Amicale du Nid de La Courneuve, Lyon, Marseille et Paris

Les thérapies à médiation corporelle et artistique sont des outils qui facilitent la reconnexion émotionnelle du corps et l'expression des émotions du vécu traumatique.

À l'Amicale du Nid en Seine-Saint-Denis, un atelier intitulé «Danse, Voix, Rythme» est animé par une travailleuse sociale formée en danse thérapie. Le corps est mis en

1. LIMA, Léa, TROMBET, Christophe. *Le travail de conseiller en insertion*. Montrouge : Esf Editeur, 2021. P. 101

mouvement de façon ludique et joyeuse pour lâcher prise, pour se libérer des tensions physiques et psychiques, pour jouer, pour explorer, pour développer son imagination et sa créativité, pour être soi-même, pour s'exprimer dans un cadre sécurisant et pour tester sa voix.

Lors de chaque séance, d'une durée d'une heure, il est proposé de réaliser des mouvements simples, des gestes évocateurs d'activités ancestrales rythmés par le son du tambour et par les onomatopées vocales des participant·es. Ces différents sons, qui n'ont aucune signification langagière, servent de support aux gestes pour renforcer l'expression qui mène à la communication. Ces mouvements dirigés sont ensuite réalisés par les participant·es qui les restituent au fur et à mesure d'une façon personnelle, leur répétition induisant un lâcher-prise.

«Je me sens vivre» «Je sens la joie» «J'aime quand on est toutes ensemble et qu'on danse, on rit beaucoup» «Ça fait du bien. Après la danse, j'ai la tête vide, je ne pense plus à mes problèmes» «Quand je viens à la danse, je pense à ce qu'on va faire, quand je repars, je rechante les airs qu'on a chanté ensemble»

Des séances animées par une art-thérapeute et un·e professionnel·le de l'Amicale du Nid à Lyon ont été organisées pour créer un espace à destination des personnes qui ont des difficultés à exprimer leurs souffrances ou bien qui n'ont pas accès à un accompagnement psychologique.

Des explications concernant le fonctionnement de la thérapie, notamment sur les émotions qui pourraient ressortir pendant ou après la séance, sont données par la thérapeute afin de rassurer les participant·es. Le cadre est également posé autour de la confidentialité des informations évoquées lors des séances, notamment dans un collectif qui appartient à une même groupe social (exemple : les femmes nigérianes).

Des ateliers de danse et d'art-thérapie ont été proposés sur les temps de l'accueil du jour à l'Amicale du Nid à Marseille. En raison des difficultés psychologiques et sociales rencontrées par le public, l'art-thérapeute a adapté son intervention dans un cadre souple.

Du côté des participant·es, un sentiment de bien-être a été de manière générale exprimé : «ça fait du bien de passer du temps ensemble, passer un bon moment, danser, se laisser aller»

Pour les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid à Paris, des ateliers hebdomadaires de dessin, de peinture et d'écriture sont animés par deux art-thérapeutes de l'association 4A. L'objectif est de favoriser toute forme d'expression, de rompre le silence et d'améliorer la confiance en soi.



Bonne pratique

L'atelier chant à l'Opéra Orchestre National

Vu à l'Amicale du Nid de Montpellier

En partenariat avec l'Opéra Orchestre National de Montpellier et le Mouvement du Nid, des cours de chant à destination des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid sont animés par une professeure du Conservatoire qui est également choriste à l'Opéra. Dans le cadre de la promotion de la culture vers des nouveaux publics, des entrées pour les répétitions de spectacles sont également proposées.

Au fil de séances, les participant·es gagnent en confiance, font entendre leurs voix, découvrent un pouvoir d'agir symboliquement très fort. La culture du chant étant très présente dans certains pays d'origine, les personnes accompagnées adhèrent à cette activité qui permet d'améliorer l'estime de soi, de travailler sur la posture et sur les savoirs-être dans un groupe.

LIBÉRER LA PAROLE ET FAVORISER L'EXPRESSION

La construction du parcours d'insertion se fonde sur l'expression des souhaits, des envies et des besoins. Par exemple, lors d'un entretien pour l'accès à une formation ou un emploi, savoir présenter ses motivations est une compétence attendue par les recruteurs. Or, pour les personnes qui ont subi des violences cette capacité d'expression peut demander une phase d'apprentissage.

Mises au silence par un·e proxénète, un conjoint ou une famille violente, les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid re-découvrent l'importance de leur parole : nommer les violences subies, dénoncer le réseau d'exploitation, être entendu·es, avoir accès à un titre de séjour en qualité de victime, sont des actions qui contribuent à leur parcours d'émancipation.

Pour développer cette capacité d'expression, indispensable dans l'accès à l'emploi, les travailleurs et les travailleuses sociales de l'Amicale du Nid proposent des actions éducatives en interne et en partenariat.



Bonne pratique

« Femmes inspiratrices », un projet théâtral

Vu à l'Amicale du Nid de Seine-Saint-Denis

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes (8 mars 2021), la compagnie de théâtre SENA a monté avec des femmes habitant à Saint-Ouen un projet intitulé « Femmes inspiratrices – Quand les femmes prennent leur destin en main ».

Fondée par une volonté de défendre l'égalité femmes-hommes et les droits de femmes, la compagnie SENA a collaboré avec le centre d'hébergement de la Villa Orion à Saint-Ouen (93) pour ce projet qui vise à mettre en valeur les femmes.

Pour écrire le texte de la pièce, deux femmes accompagnées par l'Amicale du Nid se sont investies dans une quête émancipatrice qui essaie de répondre à la question : « Quelle a été la femme qui vous a le plus inspirée dans votre vie ? »

Deux portraits très inspirants (dont un autobiographique) ont été interprétées pour le public lors de cinq représentations du spectacle, dirigé par la comédienne, danseuse et metteuse en scène Alicia Bigot.

La présentation du projet en vidéo est disponible : <https://amicaledunid.org/territoires/femmes-inspiratrices-un-projet-theatral-a-saint-ouen/>



Bonne pratique

Les projets vidéo

Vu à l'Amicale du Nid de Montpellier et de Colombes

Les projets vidéo ont comme objectif de créer un espace d'expression co-construit avec les participant·es, de mettre à distance leurs vécus traumatisques et de pouvoir échanger avec d'autres personnes ayant connu un parcours similaire.

Né en septembre 2021 suite à une collaboration entre une artiste engagée et l'Amicale du Nid à Montpellier, un collectif de 6 femmes (5 nigérianes et 1 sierra-léonaise) s'exprime devant la caméra et devant les autres.

Une personne qui filme, une qui pose les questions, une qui répond. Au fil des séances elles s'acheminent vers des sujets plus intimes et engagés, comme l'identité dans la prostitution ou la place de la femme dans la société au Nigeria, en Sierra Leone ou en France.

En lien avec la réalisatrice Zoé Cauwet, très engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes à travers ses productions cinématographiques, 5 femmes accompagnées par l'Amicale du Nid à Colombes ont créé le film « Faire le jour ».

Plusieurs personnages féminins retracent leurs parcours en lien avec la prostitution et les violences subies depuis l'enfance. Dans ce travail de longue haleine et psychiquement remuant, chacune des participantes a souhaité raconter et filmer une des réalités vécues.

Une avant-première de ce film a été projetée dans un cinéma à Saint-Ouen le 21 novembre 2019.

Dans le cadre du projet européen "Traite des êtres humains, de la sortie à l'insertion, barrières et leviers" (2014-2016), un groupe de femmes accompagnées par l'Amicale du Nid à Colombes et à Montpellier a participé à la réalisation de 4 vidéos de sensibilisation pour toutes celles et ceux qui vivent encore l'exploitation sexuelle. Dans ces témoignages en plusieurs langues réalisé par Patric Jean, elles racontent leur histoire en adressant le message « Stop à la traite ! ».

Les versions en français, en anglais, en hongrois et en bulgare sont disponibles sur :
<https://amicaledunid.org/affiches-prostitution-traite-etres-humains/#films>



Bonne pratique

Les groupes de parole

Vu à l'Amicale du Nid de Grenoble

Les groupes de parole ont comme objectif de créer un espace d'échange, d'écoute et de respect des opinions des autres. Ils permettent de dépasser des appréhensions et donnent la possibilité de mieux saisir des droits.

L'équipe de l'Amicale du Nid, parfois accompagnée par des partenaires, anime ces ateliers autour de la santé, des droits et de l'insertion socioprofessionnelle avec une méthodologie qui facilite l'expression des participantes. Les difficultés de verbalisation et d'élaboration liées aux psycho-traumatismes sont prises en compte afin de proposer une intervention éducative adaptée.

FACILITER L'ARTICULATION DE LA VIE PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE

Au cœur des inégalités liées au genre, l'absence de solutions de garde pour les jeunes enfants est un frein à l'insertion socioprofessionnelle qui concerne également les familles accompagnées par l'Amicale du Nid et plus particulièrement les mères isolées.

Dans le cadre des propositions pour faciliter l'autonomie économique des femmes, notamment les femmes en situation de précarité, le milieu associatif¹ réclame des politiques publiques qui soutiennent davantage les femmes dans l'articulation de la vie professionnelle et personnelle.

Dans le parcours d'insertion socioprofessionnelle, des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi sont rencontrées par les parents qui n'ont pas de solution d'accueil adaptée pour leur enfant et qui se retrouvent souvent dans l'impasse : « pas de travail, pas de solution de garde / pas de solution de garde, pas de travail ».

Les mères sont soutenues dans leur rôle parental au moment de la séparation de leur enfant qui fait sa rentrée à la crèche ou à l'école maternelle :

« Malgré une forte demande et envie que leur enfant soit en collectivité, soit en lien avec d'autres enfants et aussi que cela leur permette de souffler, il n'est pas rare de voir les mères anxieuses à l'idée de se séparer de leur enfant. Au vu de leur parcours les mères ne sont pas sereines à laisser leur enfant. Souvent c'est la peur qu'il leur arrive quelque chose, que l'enfant ne sera pas en capacité de l'exprimer. C'est aussi l'appréhension de se retrouver seule et de ne pas savoir quoi faire, d'être face à leurs pensées ».

Éducatrice de Jeunes Enfants

1. Fondation des femmes. *L'impact du Covid 19 sur l'emploi des femmes*. Mars 2021 ; FNCIDFF. *L'autonomie économique des femmes, quels défis ? 2021* ; FAS. *Plateforme des propositions 2022-2027*. 2022



Bonne pratique

« Fais-moi une place »

Vu à l'Amicale du Nid de Seine-Saint-Denis

« Fais-moi une place » est un dispositif qui facilite la mise en relation entre les familles en insertion et les structures d'accueil collectif ou individuel présentes sur le département de Seine-Saint-Denis. L'objectif est d'accompagner les familles, monoparentales notamment, qui ne sont pas en mesure de donner suite à des propositions de formation ou d'emploi faute de solutions d'accueil pour leurs enfants¹.

Pour bénéficier du dispositif, une demande doit être orientée par un·e professionnel·le de l'insertion socioprofessionnelle. A l'Amicale du Nid en Seine-Saint-Denis, des orientations sont régulièrement transmises pour soutenir les familles dans leur projet d'insertion et de parentalité (entrée en formation, en emploi mais également socialisation de l'enfant, violences intrafamiliales).

Actuellement composé par une centaine d'assistantes maternelles volontaires et des crèches associatives, municipales et départementales, le réseau « Fais-moi une place » est une expérimentation cofinancée par le Département et la CAF dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

1. Seine-Saint-Denis Le Magazine. *Fais-moi une place : Bébé bien accueilli, parents mieux insérés*. 2022 [consulté le 18 Mai 2022]. <https://lemag.seinesaintdenis.fr/Fais-moi-une-place-Bebé-bien-accueilli-parents-mieux-inseres>

ACCOMPAGNER VERS UN EMPLOI QUALIFIÉ

L'insertion socioprofessionnelle des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid est freinée également par un faible niveau scolaire, un faible niveau de français voire la non-maitrise du français, une faible expérience professionnelle, l'intériorisation des stéréotypes, la méconnaissance des formations et des emplois.

La pression pour obtenir un contrat de travail à tout prix conduit les personnes accompagnées à accepter essentiellement des emplois sous qualifiés et/ou à temps partiel.

Les acteur·rices de l'emploi peuvent avoir des représentations des personnes qui ont connu la prostitution.

Un accompagnement socioprofessionnel renforcé de type global est à préconiser pour faciliter l'insertion des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid (*Cf. Orienter vers les acteur·rices de l'emploi généralistes ou spécialisés dans l'insertion*).

La phase du développement des compétences dans un projet professionnel favorise l'accès à un emploi qualifié et stable. Cela contribue également à l'élaboration de parcours professionnels moins stéréotypés et moins genrés par la découverte des métiers et la sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.



Plaidoyer

Or, des difficultés pour accéder à la formation sont fréquemment rencontrées par les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid. En complément aux recommandations concernant les Parcours de Sortie de la Prostitution (*Cf. Favoriser l'accès au Parcours de Sortie de la Prostitution*), il est souhaitable :

- de continuer le développement d'une ingénierie de formation spécialisée dans l'apprentissage d'un public adulte allophone, parfois non scolarisé, axée sur la pratique,
- de prendre en compte les conséquences de violences dans l'élaboration des parcours socioprofessionnels,
- de faciliter l'accès à l'alternance, développer davantage les modules de préqualification (renforcement en français, en mathématiques, apprendre à apprendre, redynamisation socio-cognitive, etc.).



Bonne pratique

Vu à l'Amicale du Nid de Montpellier

Orientation Pôle Emploi vers des formations remobilisation pour les personnes en PSP



Le partenariat entre Pôle Emploi et l'Amicale du Nid à Montpellier, initié par la délégue départementale aux droits des femmes, facilite l'orientation vers des dispositifs adaptés. Les personnes en Parcours de sortie de la prostitution (PSP) sont orientées vers des formations composées de multiples modules : remise à niveau des compétences de base, travail autour du projet professionnel, découverte des métiers, mise en situation en milieu professionnel.



Bonne pratique

Vu à l'Amicale du Nid de Lyon

Travail en réseau entre les conseiller·es en insertion professionnelle de P.E.R.L.E



Le dispositif « Parcours évolutif de retour vers le logement par l'emploi (P.E.R.L.E.) » a été créé en 2012 pour permettre aux personnes accueillies dans l'ensemble des centres d'hébergement du Rhône d'accéder au logement autonome par l'accès à l'emploi.

Les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid sont orientées vers les conseiller·es en insertion professionnelle du dispositif qui propose :

- un accompagnement renforcé en individuel et en collectif vers l'emploi,
- un accompagnement dans l'emploi pendant 6 mois après la prise de poste.

Des parcours de formation courts autour du projet professionnel sont structurés par des modules multiples axés sur l'accès à l'emploi : mise en valeur de compétences, élaboration du CV, préparation aux entretiens d'embauche, travail sur la confiance en soi, jobs dating.

P.E.R.L.E a également une mission d'indentification de candidat·es pour des entreprises partenaires dans l'insertion et dans le cadre de clauses sociales. Après avoir été formé·es dans ces entreprises, des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid ont obtenu des CDI dans le secteur de la restauration collective, du service à la personne et aide à domicile, du nettoyage.

Autorisation de travail exigée

FAVORISER L'ACCÈS AU PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION

Malgré les résultats positifs, seulement 564 personnes ont bénéficié d'un Parcours de Sortie de la Prostitution (dont 242 accompagnées par l'Amicale du Nid depuis 2017)¹.

Dans la circulaire du 13 avril 2022 relative à l'ouverture des droits dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle, il est demandé aux Préfectures :

- d'installer et faire fonctionner les commissions départementales de lutte contre la prostitution,
- de favoriser le développement des parcours de sortie de la prostitution.

L'insertion socioprofessionnelle de personnes accompagnées par l'Amicale du Nid est fréquemment freinée par l'absence de titre de séjour. La régularisation est un levier indispensable pour s'émanciper du système prostitutionnel et accéder à des véritables parcours d'insertion.



Plaidoyer

De manière complémentaire, l'insertion socioprofessionnelle des personnes en PSP serait favorisée par :

- le développement des partenariats entre le Service public de l'emploi et les associations agréées, formalisés dans le cadre des Commissions de Lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite humaine aux fins d'exploitation sexuelle. Très positifs les partenariats déjà existants entre le Pôle Emploi et Amicale du Nid à Montpellier et à Toulouse ; entre la Mission Locale et Amicale du Nid à Toulouse,
- la sensibilisation des Pôles Emploi, des Missions Locales, des Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE), des centres de formation aux conséquences de violences et aux enjeux du PSP,
- la prolongation de la durée de validité de l'Autorisation Provisoire de Séjour (APS) de 6 à 12 mois,

1. INSTRUCTION N° DGCS/SDFE/DGEF/DIMM/2022/7 2022 du 13 avril 2022 relative à l'ouverture des droits dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle

- la délivrance de l'Autorisation Provisoire de Séjour (APS) dans les meilleurs délais,
- la délivrance automatique du titre de séjour à l'issue de 24 mois de Parcours de sortie de la prostitution (PSP),
- l'accès à l'Insertion par Activité Économique (IAE) au même titre que les autres publics dits prioritaires.

SE REPÉRER DANS LES SITUATIONS ADMINISTRATIVES

Même si la situation de prostitution n'est pas liée à une situation administrative précise, la majorité des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid sont concernées par des difficultés d'accès au droit de séjour. En 2021 elles sont originaires pour 73% d'Afrique subsaharienne, pour 9% du Maghreb, pour 8% de la France, pour 5% de l'Union Européenne, pour 3% d'Amérique du Sud, pour 2% d'Europe hors UE.

Des droits au séjour spécifiques pour protéger et accompagner les personnes victimes de prostitution, de proxénétisme et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle sont prévus dans le cadre de la protection internationale et de la Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel.

Les personnes concernées par les violences du système prostitutionnel peuvent également être en possession d'un document d'identité français ou européen, d'une carte de résident·e ou d'un titre de séjour temporaire.

Il est important de souligner que la loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 repose avant tout sur la reconnaissance du statut de victime du système prostitutionnel et que de ce fait une autorisation provisoire de séjour est délivrée. De manière complémentaire, la protection internationale n'est pas une voie de régularisation du séjour car il s'agit juridiquement d'une reconnaissance du statut de réfugié d'une personne.

La protection internationale (ou statut de réfugié)

Les victimes de la traite des êtres humains peuvent déposer une demande d'asile fondée sur le motif de « l'appartenance à un certain groupe social » : l'exemple des victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle nigériaines est le plus commun.

Le droit au séjour

| Article de loi | L.425-1 | L.435-1 | L.425-4 (Parcours de sortie de la prostitution) |
|--------------------------|---|---|---|
| Nature du titre | Carte de séjour temporaire | Carte de séjour temporaire Retour sommaire | Autorisation provisoire de séjour (APS) |
| Conditions d'éligibilité | Déposer plainte ou témoigner dans le cadre d'une enquête Faits qualifiés de traite ou proxénétisme Justifier de l'état civil Sous réserve que la victime ait rompu tout lien avec l'exploiteur | Raisons exceptionnelles et humanitaires : Raisons humanitaires en tant que victime de traite des êtres humains Démontrer par tous moyens l'insertion en France Justifier de l'état civil | Être inscrit·e dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution Justifier de l'état civil |
| Modalités de délivrance | Délivrée de plein droit sous condition* | Délivrée à la discréTION du préfet | Délivrée à la discréTION du préfet après validation du parcours de sortie |
| Droits afférents | Titre gratuit Allocation équivalent à l'Allocation pour demandeur d'asile (ADA) Droit au travail Droit au séjour d'un an renouvelable durant l'instruction pénale Carte de résident en cas de condamnation définitive des exploiteurs | Titre payant Droit au travail Droit au séjour d'un an renouvelable à la discréTION du préfet | Droit au travail Droit au séjour de 6 mois renouvelable à la discréTION du préfet, pour une durée totale maximale de 24 mois |

* Sauf ressortissante algérienne, sauf antécédent à l'ordre public, sous réserve de l'existence de papiers d'identité considérés comme valides.



Focus

Le Parcours de Sortie de la Prostitution

L'objectif du dispositif est d'offrir à toute personne victime de la prostitution, du proxénétisme ou de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle la possibilité d'accéder à des alternatives à la prostitution.

Les situations individuelles des personnes qui présentent une demande d'engagement dans un parcours de sortie de la prostitution ou qui en demandent le renouvellement font l'objet d'une instruction par une association agréée. Celle-ci présente dans le cadre d'une Commission départementale dédiée :

- les engagements de la personne concernée,
- les actions prévues dans le cadre du projet d'insertion sociale et professionnelle et leur durée,
- les résultats attendus ou réalisés.

La Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle rend un avis sur la mise en place des parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle qui lui sont soumis.

Les Commissions se sont mises en place progressivement à partir de la fin de l'année 2017 et de façon très hétérogène sur le territoire. Au 1er janvier 2021, 80 commissions étaient en place mais seulement 48 ont engagé des PSP¹. L'Amicale du Nid dispose de l'agrément PSP dans les 15 départements où elle est implantée.

L'accord d'admission dans le Parcours de sortie de la prostitution, très hétérogène suivant les départements, permet à la personne de bénéficier :

- d'une autorisation provisoire de séjour (APS) de 6 mois, renouvelable 3 fois sous conditions, avec le droit de travailler,
- d'une allocation financière d'insertion sociale (AFIS) de 330€ par mois pour une personne seule (+132€ par enfant), si elle n'a pas d'autres revenus.

Lors du renouvellement du parcours de sortie de la prostitution, la commission examine :

- la mise en œuvre des actions menées au bénéfice de la personne,
- le respect des engagements figurant dans le document de suivi du PSP,
- les difficultés rencontrées par la personne.

1. INSTRUCTION N° DGCS/SDFE/DGEF/DIMM/2022/7 2022 du 13 avril 2022 relative à l'ouverture des droits dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45322>

Après avis de la commission, le·a préfet·e du département autorise ou refuse l'engagement de la personne dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sur les mêmes critères et en tenant compte des difficultés rencontrées.

Il lui notifie sa décision, ainsi qu'à l'association agréée en charge de l'instruction de la demande. A la fin de 24 mois, si la réponse est positive :

- la possibilité du maintien du droit au séjour la plus adaptée à la situation de la personne (activité professionnelle, vie privée et familiale établie, etc.) est examinée afin de lui permettre de poursuivre son insertion sociale et professionnelle en France¹.

Si la réponse est négative :

- la situation peut être examinée au regard de l'admission exceptionnelle au séjour mentionnée à l'article L.435-1 du CESEDA ou du pouvoir d'admission exceptionnelle au séjour²,
- les recours possibles : saisir le·a préfet·e en cas d'absence de notification de décision ou saisir le juge administratif (contentieux et référé liberté).

Références :

LOI n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032396046/>

Articles R121-12-6 à R121-12-10 du Code de l'action sociale et des familles concernant le Parcours de Sortie de la Prostitution

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033330558

Articles L.425-1, L.435-1 et L.425-4 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile concernant les victimes de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070158/LEGIS-CTA000042771442/

Articles L. 511-1 à L.511-5 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile concernant la reconnaissance du statut de réfugié

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070158/LEGIS-CTA000042772146/

1. CIRCULAIRE N° DGCS/B2/2017/18 du 31 janvier 2017 relative à la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/41868>

2. Ibid.

À RETENIR

Prendre en compte les conséquences des violences subies

L'insertion socioprofessionnelle des personnes qui ont subi de violences est freinée par des difficultés qui font suite directement à ces violences : manque d'estime de soi, faible confiance en soi, problèmes de santé physique et mentale, intériorisation des violences et des discriminations.

À cela s'ajoutent, l'isolement et l'absence d'un réseau amical de confiance, ainsi que les freins liés au genre et/ou au parcours migratoire comme l'absence de qualification, la faible expérience professionnelle et les problèmes de garde des enfants.

Intégrer dans l'accompagnement vers l'insertion la problématique des violences permet de mieux comprendre les difficultés spécifiques de ce public et d'identifier des bonnes pratiques qui facilitent leur insertion socioprofessionnelle.

Tout au long de l'accompagnement social, des projets éducatifs sont élaborés et proposés par les travailleurs et les travailleuses sociaux·ales en interne ou en partenariat pour lever les freins et contribuer aux parcours d'émancipation des violences.

La confiance et l'estime de soi sont renforcées par les actions éducatives en individuel et en collectif : les ateliers artistiques, le théâtre, le sport, la socio-esthétique, etc.

Les activités complémentaires aux soins favorisent l'expression des violences et permettent de renouer un lien entre le corps et l'esprit : l'art-thérapie, la danse-thérapie, les ateliers chant, le théâtre, les groupes de parole, etc.

Soutenir les femmes dans l'articulation de la vie professionnelle et personnelle avec des politiques publiques adaptées est un levier pour faciliter leur autonomie économique.

La reconnaissance du statut de victime prévue dans le cadre de la loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 et la reconnaissance du statut de réfugié·e sont un levier pour sortir de la prostitution et accéder à des véritables parcours d'insertion.



PARTIE 2

CO-CONSTRUIRE UN PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

La Loi n°2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées a permis d'inscrire la prévention et l'accompagnement des victimes dans le champ des politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes.

De manière complémentaire, les personnes reconnues en tant que victimes de la traite sont intégrées dans les politiques d'accueil et d'intégration des demandeur·ses d'asile et des réfugié·es. Un accompagnement social, un hébergement, une allocation, permettent l'élaboration progressive d'un projet personnel et professionnel alternatif à la prostitution.

L'accompagnement autour de la santé, de la sécurité, de l'accès aux droits, de l'autonomie, de l'intégration sociale, du rapport à la prostitution, de l'insertion socioprofessionnelle est un levier dans le parcours d'émancipation de la prostitution. En effet, l'accompagnement à la sortie de la prostitution ne peut pas se limiter à l'insertion socioprofessionnelle.

Le projet personnel et professionnel se définit progressivement dans le cadre de l'accompagnement social global et est élaboré en coréférence au sein de l'Amicale du Nid (travailleur ou travailleuse social·e et conseiller·e en insertion professionnelle) ou avec des partenaires extérieur·es. Il comporte des étapes qui varient selon la situation sociale, professionnelle et administrative de la personne accompagnée : la formation linguistique, le bénévolat, l'Atelier d'adaptation à la vie active (AAVA), l'activité par l'insertion économique, la formation qualifiante, etc. peuvent faire partie d'un projet.

L'HÉBERGEMENT D'INSERTION ET LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

L'hébergement est un levier important de l'émancipation du système prostitutionnel et plus généralement des violences.

Au 1er janvier 2022, l'Amicale du Nid dispose de 511 places d'hébergement et de logement accompagné en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), en hébergement d'urgence, (CHU), en résidence sociale, en pension de famille, en hébergement d'urgence pour demandeur.euses d'asile (HUDA).

En outre, l'Amicale du Nid assure l'accompagnement social spécialisé dans le centre provisoire d'hébergement (CPH, 25 places), l'hébergement d'urgence pour demandeur.euses d'asile (HUDA, 50 places) et le centre d'hébergement d'urgence (CHU, 20 places, depuis 2020) de l'association Coallia à Paris et la résidence sociale Pierre de Ronsard de l'association Adoma en Seine-Saint-Denis.

L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Composé par une multitude d'acteurs locaux et nationaux, le secteur de l'insertion socioprofessionnelle est mouvant et de ce fait il demande un travail de veille et de maillage territorial considérable.

La juxtaposition des multiples dispositifs et mesures complexifie la compréhension du parcours d'insertion pour les personnes accompagnées et pour les professionnel·les du secteur social.

Au sein des établissements de l'Amicale du Nid, l'accompagnement comporte des actions en interne et en partenariat dans le cadre du parcours d'émancipation de la prostitution. Certaines équipes disposent d'un·e conseillèr·e en insertion professionnelle (CIP).

ORIENTER VERS LES ACTEUR·TRICES DE L'EMPLOI GÉNÉRALISTES OU SPÉCIALISÉ·ES DANS L'INSERTION

PÔLE EMPLOI

Pôle Emploi n'est pas un acteur spécialisé dans l'insertion contrairement aux Missions Locales et aux Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) (*Cf. Les Missions Locales, les PLIE*). Néanmoins, certain·es conseiller·es désigné·es accompagnent les personnes éloignées de l'emploi par la voie « renforcée » ou « globale ».

En raison des freins multiples rencontrés par les personnes accompagnées à l'Amicale du Nid, un accompagnement de type « renforcé » ou « global » est à solliciter en prenant contact avec un·e conseiller·e Pôle Emploi (insertion ou pour réorienter) ou dans le cadre d'un protocole de partenariat :

- L'accompagnement « renforcé » est indiqué pour les demandeur·euses d'emploi qui ont besoin d'être soutenu·es par leur conseiller·e. Il peut être délégué à d'autres structures (Mission Locale, PLIE, Cap Emploi, etc.),
- L'accompagnement « global »¹ est un dispositif davantage conçu pour répondre aux difficultés sociales des demandeur·euses d'emploi. Il comporte un suivi coordonné entre le Pôle Emploi et les conseils départementaux.

L'inscription en tant que demandeur·euse d'emploi est indépendante de l'accompagnement (exemple : inscription en tant que demandeur·euse d'emploi et accompagnement réalisé par le PLIE).



Bonne pratique

L'accompagnement « global » Pôle Emploi

Vu à l'Amicale du Nid de Seine-Saint-Denis

L'Amicale du Nid en Seine-Saint-Denis et le Pôle Emploi travaillent en partenariat dans le cadre de la mise en place de l'accompagnement global Pôle Emploi.

Au même titre que les professionnel·les du Conseil départemental, les travailleurs et les travailleuses sociales de l'Amicale du Nid peuvent solliciter cet accompagnement

1. Il ne faut pas confondre l'accompagnement « global » Pole Emploi avec l'accompagnement social global en travail social.

en utilisant une fiche de liaison. L'objectif est de procéder à un diagnostic socioprofessionnel partagé qui identifie les freins et les leviers à l'insertion de la personne accompagnée.

Du fait de ce lien privilégié, les orientations vers des formations, des stages, des recrutements sont facilitées. La communication entre les professionnel·les de l'Amicale du Nid et les conseiller·es Pôle Emploi est plus fluide et des ajustements selon l'évolution de la situation de la personne peuvent être faits dans un plus bref délai.



Bonne pratique

L'accompagnement Pôle Emploi de

Vu à l'Amicale du Nid Toulouse **Parcours de Sortie de la Prostitution**

Dans le cadre du Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP), des partenariats ont été développés entre le Pôle Emploi et l'Amicale du Nid à Toulouse et à Montpellier. Afin de mieux accompagner les personnes inscrites dans ce parcours d'insertion de 24 mois, un accompagnement intensif est mis en place en collaboration avec les référent·es de l'Amicale du Nid.

Sensibilisé·es aux conséquences de violences de la prostitution et aux contraintes du PSP, les conseiller·es de Pôle Emploi proposent des dispositifs adaptés à la situation sociale, administrative et financière des personnes accompagnées (exemple : des formations de remise à niveau rémunérées, avec des modules de découverte des métiers, d'élaboration du projet professionnel et de stages).

CAP EMPLOI

Les Cap Emploi sont des organismes de placement spécialisés (OPS) délégués par Pôle Emploi pour accompagner les demandeur·euses d'emploi en situation de handicap. Experts dans la construction des parcours des personnes qui nécessitent une prise en charge renforcée compte tenu de leur handicap, les Cap Emploi ne sont pas des acteurs spécialisés dans l'insertion.

Pour les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid, des orientations vers des acteurs spécialisés dans l'insertion sont plus adaptées, le handicap n'étant pas le seul frein à l'accès à l'emploi. La procédure de reconnaissance du handicap causé par les violences subies pendant la prostitution est particulièrement complexe (cf. Personnes en situation de handicap).

Autorisation de travail exigée

LES MISSIONS LOCALES

Les missions locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Centrées sur la construction de projets professionnels menant à l'emploi, les missions locales ont vocation à accompagner par leur écosystème local autour des problèmes de logement, santé, ressources, accès aux droits.

Les personnes qui sont sorties du système scolaire et qui sont en possession d'une autorisation de travail peuvent réaliser un bilan de leur situation avec un·e conseiller·e. Des objectifs co-construits sont ensuite formalisés dans le cadre du contrat « Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie » (PACEA).

Le PACEA est constitué de plusieurs étapes d'accompagnement qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins de la personne, des actions multiples peuvent être proposées :

- des formations linguistiques et de remise à niveau,
- des ateliers de recherche d'emploi,
- des ateliers spécifiques comme la détermination du projet professionnel,
- la découverte d'entreprises et de centres de formations,
- la rencontre de professionnel·les.

Une allocation ponctuelle peut être accordée à une personne qui intègre le PACEA et qui n'est pas positionnée sur d'autres dispositifs spécifiques de la Mission Locale (exemples : Garantie Jeunes, Garantie Jeunes Réfugiés, Contrat d'Engagement Jeune, Revenu Solidarité Jeunesse).

Prérequis :

- être en situation administrative régulière,
- avoir un niveau de compréhension orale et écrite élémentaire pour élaborer le parcours d'insertion avec le·a conseiller·e et pour participer aux ateliers collectifs.

Pour les personnes qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue, des orientations vers des formations de remise à niveau rémunérées sont possibles (français, calcul, numérique, etc.).



Bonne pratique

Partenariat avec la Mission Locale

Vu à l'Amicale du Nid de Toulouse

Dans l'objectif de proposer un accompagnement adapté aux personnes qui ont subi les violences du système prostitutionnel, la Délégation Départementale des Droits des Femmes a initié un partenariat entre la Mission Locale et l'Amicale du Nid à Toulouse.

Par la présence d'une conseillère référente, sensibilisée à la question de la prostitution et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, l'accompagnement socioprofessionnel des personnes suivies par l'Amicale du Nid (PSP et autres situations) est ajusté en fonction des freins spécifiques.

Une permanence de la référente de la Mission Locale est organisée mensuellement dans les locaux de l'Amicale du Nid: des personnes accompagnées par d'autres associations agréées au PSP peuvent également s'y présenter.



Bonne pratique

La « Plateforme d'Insertion Femmes Victimes de Violences »

Vu à la Mission Locale et Maison de l'Emploi de Nantes

L'ATDEC – Mission Locale et Maison de l'Emploi de Nantes Métropole – a créé un dispositif d'accompagnement à destination des personnes en situation de prostitution qui est le résultat d'une expérimentation pluriannuelle qui a fait ses épreuves.

L'objectif principal du dispositif est de proposer une alternative à la prostitution et un accompagnement pour favoriser l'autonomie, de façon inconditionnelle. Les réalités des personnes avec un recours à la prostitution sont prises en compte dans les démarches mises en œuvre.

Afin de favoriser l'autonomisation, l'accompagnement participe à la levée des freins pour permettre l'accès à l'emploi et la formation.

Des méthodologies d'accompagnement qui répondent plus pertinemment aux besoins ont pu être développées. Peu scolarisées ou en rupture avec un cursus scolaire classique, les personnes accompagnées par l'ATDEC sont orientées vers des formations qui prévoient une pédagogie par l'action. Les compétences sont identifiées et développées par des actions de remobilisation, de mise en situation professionnelle, de stages, de visites en chantier d'insertion, etc.

 Autorisation de travail exigée

Certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés à élaborer un projet professionnel (pas de souhaits identifiés, besoin de sécurisation financière rapide, psycho traumatisme, etc.). Des orientations vers les chantiers d'insertion sont privilégiées : le parcours de 24 mois en insertion permet de développer des compétences de base tout en sécurisant le parcours grâce à l'accès à un salaire et donc à des droits tels que le logement.

Le développement du partenariat a été une étape indispensable du dispositif qui a pu se concrétiser par l'expérimentation pluriannuelle dans l'accompagnement du public. Sensibilisé aux situations spécifiques de ce public et des violences vécues dans leur parcours, le réseau des centres de formations, des structures de l'IAE, des employeurs, travaillent en liens étroits et dans la confiance avec les conseiller·es de la Mission Locale et de la Maison de l'Emploi. Des évolutions très positives des prérequis administratifs et linguistiques ont pu être négociées dans le cadre de conventions partenariales.

Une continuité dans le parcours d'insertion est assurée par l'écosystème développé par la Mission Locale de Nantes. Des passerelles entre les acteurs sont facilitées en limitant les ruptures d'accompagnement et en favorisant l'évolution dans le parcours.

Depuis septembre 2021, une plateforme d'écoute pour aider les mineur·es en situation de prostitution a été lancée.



Focus

De la Garantie Jeunes au Contrat d'engagement jeunes



Depuis mars 2022 la Garantie Jeunes est remplacée par le Contrat d'Engagement Jeune (de 16 à 25 ans révolus, 29 ans pour les personnes en situation de handicap)

Le CEJ est un programme de 12 mois (extensible à 18 à titre exceptionnel) d'accompagnement à destination des personnes qui présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable¹.

Le dispositif, qui se veut plus intensif que la Garantie Jeune, se décline en trois volets :

- un·e conseiller·e référent·e du parcours (à la Mission Locale ou au Pôle Emploi),
- un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités,
- une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction des ressources et sous condition de respecter les engagements.

1. Gouvernement, Lancement du Contrat d'Engagement Jeune. 1 Mars 2022. https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_presse_contrat_engagement_jeune.pdf

Autorisation de travail exigée

Une application est disponible pour faciliter les échanges entre la personne et le·a conseiller·e. Les fonctionnalités principales sont :

- une messagerie de conversation,
- un agenda partagé pour prendre rendez-vous et suivre les rappels,
- un accès facilité à des offres d'alternance, de stage et d'emploi et à un grand nombre d'aides,
- un moteur de recherche d'offres d'emploi, d'alternance, de Service Civique, de stage et de périodes d'immersion en milieu professionnel.

Pour bénéficier d'un Contrat d'engagement Jeunes :

- si la personne est déjà suivie à la Mission Locale ou au Pôle Emploi, une demande peut être faite directement au conseiller ou à la conseillère référent·e,
- si la personne n'a pas de suivi à la Mission Locale ou au Pôle Emploi, une demande peut être envoyée par la plateforme www.1jeune1solution.gouv.fr ou en se présentant directement dans une agence de la Mission Locale ou de Pôle Emploi.

Une première rencontre avec un.e conseiller.e de la Mission Locale ou de Pôle Emploi est fixée afin d'évaluer la motivation de la personne à s'engager dans le parcours.

Un contrat d'engagement pour les jeunes les plus précaires « Jeunes en rupture » sera mis en œuvre par un partenariat entre les associations qui remporteront l'appel à projet et les Missions Locales¹.

LES PLANS LOCAUX POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Créés en 1990 par les collectivités territoriales et les intercommunalités, les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sont des plateformes partenariales qui pilotent les actions du territoire pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail².

Les PLIE proposent des parcours d'accompagnement individuels et renforcés principalement pour les publics dits prioritaires (allocataire du RSA, demandeur·euses d'emploi de longue durée, etc.). Spécialisés dans l'accompagnement des personnes qui rencontrent des freins multiples à l'insertion, les PLIE ont comme objectif l'accès durable à l'emploi.

Réseau national d'environ 210 collectivités territoriales investies sur les questions d'insertion, d'emploi et de développement économique, l'association Alliance Villes Emploi regroupe 147 PLIE³.

1. CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N° DGEFP/MAJE/DIPLP/DIHAL/2022/117 du 22 avril 2022 relative à la mise en œuvre du contrat d'engagement pour les jeunes en rupture

2. Alliance Villes Emploi, Qu'est-ce qu'un PLIE ? <https://www.ville-emploi.asso.fr/quest-ce-quun-plie>

3. ALLIANCE VILLES EMPLOI. Annuaire du réseau. <https://www.ville-emploi.asso.fr/annuaire-du-reseau>

LES SERVICES EMPLOI DES CENTRES D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Mandatés par l'Etat sur une mission d'intérêt général, les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) ont comme objectif de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes, ainsi que de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les CIDFF sont implantés sur tout le territoire national, notamment sur les villes de Lyon, Brest, Rennes, Nanterre, Paris, La Courneuve, Cergy, Toulouse, Montpellier, Marseille, Grenoble¹.

En 2021, 201 427 personnes ont été reçues et informées individuellement par les CIDFF. Des équipes pluridisciplinaires (juristes, psychologues, conseillères conjugales, conseillère·es emploi, etc.) proposent différents services comme :

- l'accès au droit,
- la lutte contre les violences sexuelles et sexistes,
- l'appui à la parentalité,
- l'accompagnement socioprofessionnel.

Les Service Emploi sont présents sur les territoires cités à l'exception de Nanterre et Cergy. Un accompagnement personnalisé est proposé par des professionnel·les spécialisé·es dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Grace à des entretiens approfondis et/ou des ateliers collectifs, les femmes sont accompagnées en fonction de leurs demandes et de leurs besoins sur des actions de remobilisation, d'élaboration du projet professionnel, de recherche d'emploi ou de formation, de validation des acquis de l'expérience.

L'accompagnement a vocation à lever les freins à l'insertion et est sans limite de temps.

1. Pour trouver le CIDFF de votre territoire : <https://fnclidff.info/>

À RETENIR

Travailler en partenariat avec des acteur·ices de l'insertion sensibilisé·es aux violences

La loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées a permis d'inscrire la prévention et l'accompagnement des victimes dans le champ des politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes.

De manière complémentaire, les personnes reconnues en tant que victimes de la traite sont intégrées dans les politiques d'accueil et d'intégration des demandeurs et des demandeuses d'asile et des réfugié·es.

Le projet personnel et professionnel se définit progressivement dans le cadre de l'accompagnement social global et est élaboré en coréférence au sein de l'Amicale du Nid (travailleur ou travailleuse social·e, conseiller·e en insertion professionnelle) et avec des partenaires extérieur·es.

Du fait des violences subies mais également à cause des inégalités de genre dans le marché du travail, les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid sont éloignées de l'emploi.

Il est important de travailler avec des acteurs et des actrices spécialisés·es dans l'accompagnement des publics avec des difficultés sociales : l'accompagnement « renforcé » ou « global » à Pôle Emploi, les PLIE, les Missions Locales, les dispositifs locaux expérimentaux, etc.

Développer un réseau partenarial sensibilisé aux conséquences des violences sur l'insertion et aux enjeux de la loi du 13 Avril 2016 facilite la construction d'un parcours adapté vers l'émancipation de la prostitution.



PARTIE 3

DU DIAGNOSTIC SOCIOPROFESSIONNEL À L'ÉLABORATION D'UN PROJET ADAPTÉ

Le diagnostic socioprofessionnel est un outil efficace pour identifier avec la personne accompagnée ses besoins en termes d'insertion socioprofessionnelle et pour l'orienter de manière adaptée. Un outil de diagnostic socioprofessionnel est mis à disposition sur la Plateforme de l'Inclusion.

IDENTIFIER ET VALORISER LES COMPÉTENCES

Diagnostic socio-professionnel de référence

| | Vulnérable | ----> | ----> | Disponible |
|---|---|---|---|--|
| Maitrise de la langue française | Analphabète à illettré | Relève d'une formation FLE et/ou savoirs de base | Laborieuse à limitée | Bonne à parfaite |
| Capacité à occuper un poste de travail | Est dans l'incapacité immédiate d'occuper un poste de travail | A besoin d'un accompagnement avant de pouvoir occuper un poste de travail | Peut occuper un poste de travail dans des conditions aménagées | Peut occuper un poste de travail dans des conditions ordinaires |
| Logement | SDF | Hébergement collectif de type CHRS, CADA,... | Hébergement hors structure sociale, logement insalubre, risque de perte de logement | Logement stable |
| Accès au droit | Ne connaît pas ses droits, en situation de non recours | Renoncement ou en rupture ou difficulté de renouvellement de droits | Connait ses droits et démarches en cours | Bénéficie des droits afférents à sa situation |
| Mobilité | Ne sait pas se rendre seul à son lieu de travail | Sait organiser son covoiturage et/ou possède un véhicule mais problème de mise en règle (assurance, contrôle technique, etc.) | Sait utiliser les transports en commun et/ou possède un véhicule 2 roues | Possède un véhicule et permis de conduire conformes et covoiteur possible |
| Ressources financières | Situation de surendettement sans dépôt de dossier et/ou sans ressources | Surendettement avec dossier déposé et suivi | Besoins primaires assurés au jour le jour et/ou mesure de protection type curatelle | Sait gérer son budget, avec capacité de financer par exemple un permis de conduire |
| Justice | Exécution de peine en cours | Suivi SPIP/PJJ après exécution de peine | Aucun suivi en cours | Aucun suivi en cours |
| Disponibilité | Faible voire difficile (garde d'enfant, ascendant, famille) | À organiser | Immédiate avec des contraintes horaires | Immédiate et sans contraintes horaires |

Source : Plateforme de l'inclusion, Diagnostic socio-professionnel de référence

Identifier les compétences est une étape importante dans la construction du projet professionnel et dans la reconstruction de la confiance en soi (*Cf. Améliorer la confiance en soi et l'estime de soi*).

Les compétences attendues par le marché du travail

Compétences dites de base

Maîtriser le français écrit et oral, compter, calculer, se situer dans l'espace et le temps, utiliser des outils numériques professionnels

Compétences psychosociales

Maîtriser le relationnel aux autres, savoir gérer son stress et ses émotions, prendre des décisions

Compétences techniques

Maîtriser les savoir-faire spécifiques à un métier

Compétences transversales

Respecter des consignes, travailler en équipe / en autonomie

Les diagnostics des compétences axés sur la pratique sont conseillés en raison des freins rencontrés par les personnes accompagnées à l'Amicale du Nid (peu ou pas scolarisées, difficultés cognitives, psycho traumatisme, faible confiance en soi).

Situations types et pistes d'intervention

Situations-types

- « Je ne connais pas mes compétences »
- « Je n'ai rien à écrire sur mon CV »
- « Je ne sais pas quel travail je veux faire »
- « N'importe quel travail me convient »
- « J'ai une idée mais je ne suis pas sûr·e »

Pistes d'intervention tout au long de l'accompagnement

- Ateliers collectifs à l'Amicale du Nid ou autre partenaire
- Projets éducatifs à Amicale du Nid (confiance en soi, exprimer ses envies, etc.)
- Stage en AAVA
- Formation linguistique dans une association
- Bénévolat
- Période de mise en situation en milieu professionnel 
- Formation de remobilisation à Pôle Emploi, Mission Locale, etc. 
- École de la 2e Chance (E2C) 
- Emploi dans l'insertion par activité économique (IAE) 

 Autorisation de travail exigée



Bonne pratique

Accompagner dans l’élaboration du CV

Vu à l’Amicale du Nid

L’élaboration du CV est facilitée par la relation de confiance établie entre les travailleurs et travailleuses sociales / conseiller.es en insertion professionnelle et la personne accompagnée. Les actions pour favoriser l’émancipation du système prostitutionnel qui sont proposées tout au long de l’accompagnement (*Cf. Première partie*) permettent à la personne d’être mieux outillée face aux démarches d’insertion socioprofessionnelle.

Formaliser le parcours personnel et professionnel peut être une étape psychologiquement exigeante pour les personnes accompagnées par l’Amicale du Nid :

- des moments douloureux (départ du pays, séparation de la famille, violences multiples dans le parcours migratoire, dans la famille et dans la prostitution, etc.) pourraient être évoqués,
- un sentiment de honte et de culpabilité (être analphabète, être en situation administrative irrégulière, être ou avoir été en situation de prostitution) pourrait ressortir.

Afin de favoriser l’estime de soi, l’élaboration du CV peut être l’occasion pour présenter les dispositifs d’insertion (*Cf. Le secteur d’Insertion par l’activité économique (IAE)* moins centrés sur le CV, et les possibilités de formation (*Cf. Développer les compétences*).

De manière générale :

- valoriser le parcours scolaire et les expériences professionnelles antérieures en France ou à l’étranger,
- valoriser les expériences non professionnelles (ateliers collectifs, projets éducatifs, etc.) à l’Amicale du Nid ou dans une autre association (*Cf. Développer les compétences*).



Recommandations

Il est déconseillé de mettre en valeur les activités domestiques à défaut d’autres compétences, pour les personnes qui n’ont jamais exercé d’activité professionnelle (en France ou à l’étranger). Il est recommandé de valoriser les compétences développées pendant les activités éducatives (ateliers collectifs, projets éducatifs, etc.) afin de construire des projets professionnels moins stéréotypés et moins genrés¹.

1. TALBOT, Cécile. *Les politiques d’insertion comme processus d’assignation au travail domestique : l’exemple des plans locaux pour l’insertion et l’emploi français*. Recherches féministes, 30(2), p.145 <https://doi.org/10.7202/1043926ar>

Les fiches métier du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) sont utiles pour décrire les compétences.

Des logiciels gratuits pour concevoir le CV ou des modèles de CV sur les applications bureautiques peuvent être utilisés dans une version modifiable.



Bonne pratique

Vu à l'Adn de Lyon et Colombes

Les bilans de stage en Atelier d'Adaptation à la vie active (AAVA)

L'atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) est un outil d'accompagnement que les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) peuvent organiser pour l'apprentissage ou le réapprentissage des règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle. L'Amicale du Nid dispose d'un AAVA à Colombes (92) et à Lyon (*Cf. Bonne pratique : L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) de l'Amicale du Nid à Colombes et à Lyon*)¹.

Afin d'identifier, de valoriser et de développer les compétences des stagiaires au sein de l'AAVA, des bilans intermédiaires sont réalisés à intervalles réguliers.

A l'Amicale du Nid à Lyon, un premier bilan est réalisé par la personne et un·e professionnel·le de l'atelier après 1 mois de stage pour fixer les objectifs des mois suivants : il peut y avoir des compétences techniques et/ou psychosociales et/ou transversales à développer (exemple : apprendre à gérer ses émotions, être ponctuel·le, etc.).

Les objectifs sont réajustés en fonction de l'évolution socioprofessionnelle de la personne avec l'équipe de l'atelier et le·a professionnel·le socio-éducatif·ve référent·e. La personne stagiaire motive la prolongation du stage dans une lettre (bilan du 6ème mois). Un accompagnement en vue de la préparation à la sortie de l'atelier est mis en place (bilan du 9ème mois). Des attestations administratives et des compétences sont remises lors du bilan final ou de 12 mois.

Cette méthodologie s'est montrée adaptée aux besoins de personnes accompagnées par l'Amicale du Nid : le parcours par étape intermédiaire est structurant.

À l'AAVA de l'Amicale du Nid à Colombes (92), des bilans par une équipe pluridisciplinaire (chef d'atelier, encadrant·es techniques, travailleurs et travailleuses sociales référent·es) sont réalisés à 2, 6, 9 mois. La sortie de l'AAVA est une étape qui demande une préparation importante : des solutions différentes sont évaluées selon la situation psychosociale, administrative et professionnelle de la personne stagiaire.

1. Article 3 du Décret n° 2001-576 du 3 juillet 2001 relatif aux conditions de fonctionnement et de financement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale

La reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger

La reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger valorise le parcours académique effectué dans le pays d'origine. Le centre ENIC-NARIC France délivre des attestations de comparabilité qui facilitent l'accès au marché du travail. Pour connaître la procédure et déposer une demande :

<https://www.france-education-international.fr/article/comment-demander-une-attestation?langue=fr>

Les personnes réfugiées, les demandeur·euses d'asile et les bénéficiaires de la protection subsidiaire sont dispensé·es des frais. Depuis 2017, le projet « Passeport Européen des Qualifications des Réfugiés (European Qualifications Passport for Refugees - EQPR) » a été lancé afin d'aider les États membres à évaluer les qualifications des réfugié·es démunie·s de documents académiques.

Les critères de reconnaissance sont différents pour les professions réglementées. Tout diplôme obtenu hors l'Union Européenne n'étant pas reconnu en France, une reprise d'études est exigée.

La formation en alternance est une possibilité qui pourrait être davantage développée. Le statut d'étudiant·e n'est pas toujours adapté aux besoins de personnes accompagnées à l'Amicale du Nid (sans ressources, en hébergement temporaire, avec des tiers à charge, etc.).

Par exemple, aucune personne accompagnée par l'Amicale du Nid n'a pu à ce jour obtenir le diplôme d'infirmier·e.



Focus

Les métiers du care (prendre soin d'autrui)

Pénalisées par l'impossibilité de faire reconnaître leur diplôme d'infirmier·e¹, certaines personnes accompagnées par l'Amicale du Nid s'orientent vers le métier d'aide-soignant·e.

Depuis mai 2012, les médecins, infirmier·es et sages-femmes, titulaires d'un diplôme extra-communautaire, ne peuvent plus exercer en qualité d'aide-soignant·e ou auxiliaire de puériculture.

La formation d'aide-soignante comprend 1 540 heures, réparties à parts égales entre

1. Pour en savoir plus sur le diplôme d'infirmier.e : Infirmiers.com, *Infirmières étrangères souhaitant venir travailler en France*. <https://www.infirmiers.com/votre-carriere/exercice-international/infirmieres-etrangeres-souhaitant-venir-travailler-en-france.html>

l'enseignement théorique, dispensé notamment à l'aide d'outils de simulation en santé et l'enseignement clinique via des stages. Une dispense des modules est prévue pour les personnes titulaires d'un titre professionnel d'assistante de vie.

Madame R.L. a exercé en tant qu'infirmière pendant de nombreuses années dans son pays d'origine. Son conseiller Pôle Emploi l'a orientée vers une formation d'aide-soignante. Son niveau de français n'était pas adapté à la formation, elle suit depuis 1 an des cours de français dans une association :

«Pour exercer ce métier je suis obligée de faire la formation, c'est un sacrifice à mon âge et dans ma situation mais c'est important car j'aime mon travail. C'est un beau métier, j'ai beaucoup d'expérience mais depuis longtemps je ne travaille pas».

La formation d'aide-soignante est payante et accessible via la formation initiale, la formation continue, la validation des acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage. Une demande de financement peut être déposée au Conseil Régional, au Pôle Emploi pour les demandeur-euses d'emploi, à la Mission Locale et à l'Agence Régionale de Santé.

Dans le cadre du Plan d'Investissement de Compétences (PIC), il est possible de préparer l'entrée en formation d'aide-soignant-e via le dispositif POEC, piloté par Pole Emploi. Il s'agit d'un parcours préqualifiant préalable à une embauche en contrat d'apprentissage entièrement financé par les opérateurs des compétences de la branche professionnelle (OPCO). Il n'est pas nécessaire d'avoir des droits au Compte Professionnel de Formation (CPF) pour s'inscrire dans ce parcours.

La formation d'aide-soignant-e par la voie de l'apprentissage est accessible jusqu'à 30 ans révolus. L'apprenti-e est salarié-e et rémunéré-e selon son âge (18-20 ans : 43% du SMIC ; 21-25 ans : 53% du SMIC ; 26-29 ans : 100% du SMIC).

Les métiers du care sont en tension. Dans une démarche d'encouragement de la mixité professionnelle, il est conseillé de proposer aux personnes accompagnées des mises en situation professionnelle afin de découvrir le métier avant l'entrée en formation.

Madame K. est auxiliaire de vie sociale (AVS) :

«C'est important d'aimer son métier surtout pour les auxiliaires de vie, c'est un métier difficile, il faut avoir beaucoup de patience avec les patientes, ils sont malades, parfois ils nous parlent mal et sont violents, on ne peut pas faire ça si on n'aime pas ce métier. (...) J'aime m'occuper des autres : par exemple quand je fais la toilette d'un patient et qu'il y a un «accident», je lui dis que ce n'est pas grave, je le rassure».

ÉLARGIR LES CHOIX PROFESSIONNELS

L'accès à la formation et la sensibilisation à l'égalité et à la mixité professionnelles favorisent la construction de parcours professionnels moins stéréotypés et moins genrés.

La ségrégation professionnelle des femmes sur les métiers à prédominance féminine est très importante et le recours au temps partiel contraint ou choisi est plus fréquent dans les métiers féminisés et mixtes¹.

Chiffres clés sur la ségrégation professionnelle des femmes

| Métiers à prédominance féminine | Temps de travail | Travailleur·ses pauvres |
|---|---|---|
| 43% des salarié·es en France (dont 70% des femmes et 18% des hommes) exercent l'un des 24 métiers à prédominance féminine ² | 19% des femmes salariées sont à temps partiel à leur demande, notamment pour faire face aux contraintes familiales, et 11% ne peuvent effectuer davantage d'heures dans leur poste ³ | Les femmes sont plus à risque d'être travailleuses pauvres : 8,6% contre 6,8% chez les hommes ⁴ |

«Je suis agente d'entretien dans une crèche en intérim d'insertion. Les horaires ne me conviennent pas, je travaille un peu le matin un peu le soir, ça me fatigue beaucoup. J'aimerais trouver un poste à temps complet au même endroit, arrêter de courir dans les transports car ça me stresse d'arriver en retard.»

Personne accompagnée

1. BRIARD, Karine. Temps partiel et ségrégation professionnelle femmes-hommes : une affaire individuelle ou de contexte professionnel ? Article du n°161 de la revue Travail et Emploi. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/cf-c69214897ee604fa6d46a7b83d1f71/TetE-161-02-Briard.pdf>
2. INSEE. Femmes et hommes, l'égalité en question. Edition 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047793?sommaire=6047805>
3. BRIARD, Karine. Op. cit. p. 45
4. Personnes en emploi ayant un revenu inférieur à 60% du revenu médian, soit 1 026 euros pour une personne vivant seule. Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes. Chiffre clé. Edition 2021, p.20

Situations types et pistes d'intervention

Situations-types

« J'ai déjà gardé des enfants ou fait du nettoyage » | « Ma copine fait ça » |
 « Ma conseillère m'a proposé une formation pour travailler avec les personnes
 âgées ou avec les enfants » | « Trouver un travail en tant qu'agente d'entretien est
 plus facile »

Pistes d'intervention tout au long de l'accompagnement

Ateliers collectifs à l'Amicale du Nid
 (visites en chantier d'insertion, découverte des métiers, etc.)

Projets éducatifs à Amicale du Nid

Formation linguistique dans une association

Stage en AAVA

Formation de remobilisation par Pôle Emploi/Mission Locale 

Formation linguistique par Pôle Emploi/Mission Locale 

Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) 

 = Autorisation de travail exigée

Afin de favoriser l'égalité et à la mixité professionnelles, il est souhaitable de sensibiliser :

Les professionnel·les de l'Amicale du Nid : dans le cadre de la formation à destination des nouveaux et des nouvelles salarié·es, les professionnel·les de l'Amicale du Nid analysent la domination sexiste, raciste et capitaliste du système prostitutionnel qui existe dans un contexte d'inégalités femmes-hommes, de racisme et d'inégalités économiques.

Les personnes accompagnées : des actions éducatives sont proposées pour favoriser la découverte des métiers et l'échange autour des droits de femmes. Dans le cadre de sa mission de prévention, sensibilisation et formation autour du système prostitutionnel, l'Amicale du Nid intervient auprès des jeunes et des professionnel·les pour déconstruire les stéréotypes de genre et promouvoir l'égalité femmes-hommes¹.

Les acteur·trices du Service public de l'Emploi, les structures de l'Insertion par l'Activité Économique, les entreprises : des sessions de formation collectives pour déconstruire les stéréotypes animées par des acteur·trices spécialisé·es (les CIDFF, l'association Cali & Gali, etc.²)

1. Amicale du Nid – Organisme de formation : <https://amicaledunid.org/agir/#formations>

2. <https://fnclidff.info/> et <https://www.linkedin.com/company/cali-gali/>



Bonne pratique

Les ateliers collectifs

Vu à l'Amicale du Nid de Lyon

Un cycle d’ateliers collectifs visant à renforcer l’accompagnement socioprofessionnel à l’Amicale du Nid de Lyon a été développé. Trois ateliers sont conçus pour élargir le choix du possible en termes d’orientation professionnelle et avoir une réflexion sur la notion d’épanouissement au travail.

Des visites encadrées d’entreprises du secteur de l’Insertion par l’Activité Économique (IAE) ont été organisées pour un groupe d’environ 10 participantes. Lors d’une première visite, le groupe a découvert le travail de maraîchage, de potager et d’espaces verts ; une ressourcerie, avec ses activités de collecte et de tri a été visitée lors d’une deuxième sortie. Un autre groupe a été accueilli pour découvrir le milieu de la restauration ainsi qu’un traiteur événementiel et une entreprise de revalorisation du petit et du gros électroménager.

Dans le cadre du développement du partenariat de l’Amicale du Nid de Lyon, des nouvelles pistes d’orientation sur des métiers mixtes ou à prédominance masculine ont été identifiées. Certain·es acteur·trices de l’Insertion par l’Activité Économique (IAE) rencontré·es sur le territoire souhaitent favoriser la mixité au sein de leur entreprise et sont sensibilisé·es à l’égalité femmes-hommes.

A la fin du cycle d’ateliers, les participantes ont exprimé l’envie de continuer le projet afin de découvrir encore plus de métiers et de formations.

Vu à l'Amicale du Nid de Marseille

Des ateliers hebdomadaires sont organisés par le·a conseiller·e en insertion professionnelle de l’Amicale du Nid à Marseille. Pendant 3 mois un groupe de 7 personnes environ est accompagné pour identifier un projet professionnel, pour découvrir l’environnement professionnel et les codes sociaux liés à l’emploi et pour acquérir des bases de droit du travail.

Des visites encadrées à la cité des métiers et dans les ateliers et chantiers d’insertion (ACI) sont complémentaires aux actions collectives et individuelles. L’approche pratique pour identifier, valoriser et développer les compétences est adapté aux personnes accompagnées par l’Amicale du Nid (*Cf. Développer les compétences*). Lors d’une sortie dans un atelier et chantier d’insertion (ACI) qui fabrique du pain, les participant·es ont pu voir comment l’entreprise fonctionnait, il·elles ont fabriqué du pain et sont reparti·es avec. Une autre visite a eu lieu dans un ACI qui développe du maraîchage urbain.

Vu à l'Amicale du Nid de Grenoble

Des cycles d'ateliers visant à améliorer l'égalité et la mixité professionnelles ont été organisés pour une durée de 6 mois en 2019.

En raison de la crise sanitaire de 2020, les stages extérieurs de découverte de métiers n'ont pas pu avoir lieu. Sur le temps des ateliers, les participant·es ont confronté leur regard autour des attentes de leur famille ou de leur communauté concernant leur choix de vie et comment cela est difficile à concilier avec leur réalité en France et leurs envies : quel métier exercer, avec qui se marier, l'âge adapté pour avoir un enfant, etc. Elles ont évoqué aussi les situations discriminantes qu'elles ont vécues en raison de leurs origines.

Un autre cycle d'ateliers a été construit en partenariat avec l'association ADATE – Migration-Equité-Interculturalité – et en particulier dans le cadre du projet « Envolée féminine ».



Vrai ou faux

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et l'égalité femmes-hommes

« Les métiers de l'IAE sont genrés »

VRAI

FAUX

La ségrégation s'explique car il s'agit de métiers peu qualifiés où nous retrouvons une faible mixité : nettoyage, bâtiment, manutention, maraîchage, blanchisserie, etc.¹.

En revanche, les structures de l'IAE se montrent de plus en plus favorables à recruter des femmes sur les métiers à prédominance masculine. Une sensibilisation auprès des entreprises classiques qui recrutent les salariées en fin de parcours IAE est cependant indispensable y compris dans la prévention de violences sexistes et sexuelles au travail (*Cf. Prévention et accompagnement des violences sexistes et sexuelles au travail*).

À l'exception des parcours qualifiants, il n'est pas nécessaire d'avoir un projet professionnel dans le métier proposé dans la structure de l'IAE : dans l'accompagnement socioprofessionnel proposé par le·a conseiller·e, d'autres projets peuvent être construits en préparation à la sortie du dispositif.

« Les femmes sont plus débrouillardes »

FAUX

Loin d'être une capacité innée, cela contribue à minimiser et invisibiliser la réparti-

1. FETE Femmes Egalité Emploi. *Egalité et mixité professionnelle dans l'Insertion par Activité Economique : une cartographie de pratiques en Bourgogne-Franche-Comté*. DIRECCTE, Conseil Régional, FSE. 2020. P. 4 https://www.fete-equalite.org/images/2020/07/Cartographie-Egalit%C3%A9-et-mixit%C3%A9-dans-lIAE_FETE-VF.pdf

tion inégalitaire des obligations familiales, notamment concernant les tiers à charge (enfants et personnes âgées dépendantes). Souvent identifiée comme un « problème personnel », l’articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale n’est pas suffisamment prise en compte dans l’accès et le maintien dans l’emploi (*Cf. Faciliter l’articulation de la vie professionnelle et personnelle*)¹.

« Les femmes ne peuvent pas exercer les métiers les plus exigeants physiquement » X FAUX

La pénibilité des métiers à prédominance féminine est peu reconnue. Bien que les tâches dans le nettoyage ou dans l’aide à la personne puissent demander un effort physique considérable, les métiers à prédominance masculine (exemples : le bâtiment, les espaces verts) sont plus facilement qualifiés en tant que pénibles car ils bénéficient de plus de visibilité sur ce sujet².

Les métiers qui recrutent

Les métiers en plus forte expansion entre 2019 et 2030



Source : FRANCE STRATEGIE, DARES. Métiers 2030. Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications. 2022. P. 6 <https://dares.travail-em-ploi.gouv.fr/sites/default/files/3e24a38b3dfd7fcde6ae673815d51661/Les%20m%e3%A9tiers%20en%202030%20-%20La%20synth%C3%A8se.pdf>

1. FETE. Op.cit. P. 25
2. FETE. Op.cit. P. 29

La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

L'immersion professionnelle ou période de mise en situation professionnelle (PMSMP) a été créée en 2014 pour permettre aux personnes en recherche d'emploi de tester un métier afin de sécuriser le projet d'orientation professionnelle. C'est un outil utilisé par les acteurs du Service public de l'emploi pour aider les demandeur·euses d'emploi à s'orienter, à valider une piste professionnelle ou une formation, ou à concrétiser un projet d'insertion.

Il n'est pas possible de faire une période de mise en situation professionnelle dans l'Insertion par l'Activité Économique.

Pour répondre aux difficultés d'accès à ce dispositif (méconnaissance des entreprises ouvertes à accueillir de PMSMP, procédures administratives longues, etc.) une plate-forme numérique, «L'immersion facilitée» permet de :

- trouver une entreprise accueillante par secteur d'activité et localisation,
- faire une demande de convention (en cours de test dans quelques départements ou villes ; à défaut contacter le·a conseiller·e Pôle Emploi ou Mission Locale).

Les plateformes Diagorientate et 1jeune1solution permettent également de rechercher des opportunités d'immersion en entreprise :

<https://web-app.diagorientate.beta.gouv.fr/#/immersion/recherche>

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/stages>

 Autorisation de travail exigée

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Le développement des compétences permet de sécuriser les parcours des personnes accompagnées dans un contexte de forte transformation des métiers et favorise la construction de projets professionnels moins stéréotypés et moins genrés.

Obtenir une qualification est valorisant et contribue à la reconstruction d'une identité personnelle et sociale positive (*Cf. Améliorer la confiance en soi et l'estime de soi*).

Situations types et pistes d'intervention

Situations-types

- « J'aimerais faire ça mais je n'ai pas été à l'école »
- « J'ai déjà gardé des enfants ou fait du nettoyage »
- « J'aimerais faire une formation mais j'ai besoin de travailler »
- « Le français est très difficile pour moi »

Pistes d'intervention tout au long de l'accompagnement

- Stage en AAVA
- Ateliers collectifs à l'Amicale du Nid
- Projets éducatifs à Amicale du Nid (se découvrir, exprimer ses envies, etc.)
- Bénévolat
- Prépa-apprentissage 
- École de la Deuxième Chance 
- Formation en compétences de base par Pôle Emploi/Mission Locale/autre 
- Préparation Opérationnelle à l'emploi 
- Contrat d'alternance/professionnalisation 
- Apprentissage 
- Formation linguistique à l'Amicale du Nid
- Formation/activité linguistique dans une association
- Formation linguistique OFII
- Applications d'apprentissage du français
- Initiation au numérique
- Emploi dans l'IAE 

 Autorisation de travail exigée

«Dans mon pays j'ai obtenu un diplôme en sciences commerciales. Quand j'ai obtenu l'autorisation provisoire de séjour (APS) j'ai trouvé un travail d'agente de service en intérim. Pour l'instant, ma priorité est d'avoir une fiche de paie.»

Personne accompagnée



Plaidoyer

Conformément aux mesures à destination des demandeur·euses d'emploi et des jeunes peu qualifiés, l'insertion des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid, notamment dans les Parcours de Sortie de la Prostitution, devrait être davantage renforcée :

- continuer à développer des projets de remobilisation vers l'emploi à destination des publics les plus éloignés des dispositifs d'insertion classiques (*Cf. Bonne pratique : Le projet Compétences IN/OFF à la Maison de l'Emploi de Marseille*),
- faciliter l'accès aux formations de développement des compétences de base par le développement d'une ingénierie de formation spécialisée dans l'apprentissage d'un public adulte allophone, parfois non scolarisé,
- favoriser l'accès aux dispositifs qui allient emploi et formation : les centres de formation et les employeurs sont fréquemment dissuadés de recruter en alternance en raison de la durée de l'Autorisation provisoire de séjour (APS) de 6 mois pour les Parcours de sortie de la Prostitution (PSP),
- développer davantage des parcours avec des passages coordonnés d'une étape à une autre pour éviter les ruptures (*Cf. Bonne pratique : L'accompagnement global Pôle Emploi pour les Parcours de Sortie de la Prostitution à l'Amicale du Nid de Toulouse et Montpellier*).

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES À L'AMICALE DU NID

Des actions de développement des compétences sont proposées en interne par l'Amicale du Nid dans le cadre du parcours vers l'émancipation de la prostitution. Véritables outils d'accompagnement social, elles sont une phase structurante dans le parcours d'insertion des personnes victimes de violences (*Cf. Les freins et les leviers à l'insertion socioprofessionnelle des victimes de violences*).



Bonne pratique

L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)

Vu à l'Amicale du Nid de Lyon et Colombes

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) peuvent organiser des actions ayant pour objet l'adaptation à la vie active par l'apprentissage ou le réapprentissage des règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle¹. L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) est un outil d'accompagnement social qui remplit plusieurs fonctions et qui est utilisé tout au long du parcours d'insertion socioprofessionnelle. Différents objectifs peuvent être fixés avec la personne accompagnée selon l'étape à laquelle elle se situe.

Objectifs pouvant être fixés avec la personne accompagnée

**favoriser l'éloignement
du système
prostitutionnel**

**améliorer l'estime de
soi par une activité
valorisante**

**se remobiliser,
retrouver un rythme
jour-nuit**

**avoir accès à des
ressources**

**apaiser le mental,
faire une pause des
problèmes quotidiens**

**avoir une expérience
professionnelle en
France**

identifier les compétences dans le cadre de l’élaboration du projet professionnel

Par l'intervention de l'équipe pluridisciplinaire de l'AAVA, une évolution significative est observée dans le développement des compétences de base, techniques, transversales et psychosociales.

1. Article 3 du Décret n° 2001-576 du 3 juillet 2001 relatif aux conditions de fonctionnement et de financement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000757285>

Évolution observée dans le développement des compétences

Amélioration de l'expression et de la compréhension du français

Progression dans la lecture d'outils de travail (fiches horaire, bulletins de paie, consignes de sécurité, etc.)

Savoir-faire dans le façonnage d'imprimerie et du conditionnement, dans le nettoyage

Meilleure compréhension des relations professionnelles hiérarchiques et avec les autres stagiaires

Meilleure confiance en soi (apprendre à demander de l'aide, accepter la possibilité de faire des erreurs, etc.)

Les professionnel·les qui interviennent à l'AAVA proposent un environnement à la fois sécurisant mais aussi encadrant, favorable à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. En prenant en compte les conséquences des violences subies, des méthodologies d'accompagnement ont été développées pour adapter l'acquisition des compétences :

- présence d'encadrant·es techniques à côté des stagiaires pendant la production,
- adaptation des tâches aux capacités des personnes en évitant des situations d'échec,
- accompagnement de la personne à progresser selon son rythme ,
- repérage de ce qui déstabilise, désamorcer les conflits, orienter vers les professionnel·les adapté·es.



Bonne pratique

Les ateliers collectifs

Vu à l'Amicale du Nid de Lyon

Des cycles d'ateliers collectifs pour renforcer l'accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle sont organisés dans les établissements de l'Amicale du Nid en fonction de la dotation financière.

Dans le cadre de l'appel à projet financé par l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) des actions collectives ont été conçues et mises en place à l'Amicale du Nid à Lyon.

Un parcours d'ateliers collectifs a été proposé sur un modèle d'une co-construction et co-animation. Dans la phase préparatoire du projet, les équipes de l'Amicale du Nid et les partenaires locaux extérieurs ont été sollicités afin de planifier des sessions d'ateliers selon les exigences du marché du travail.

Pendant les 11 séances du parcours, les participant·es développent des compétences de base, transversales et psychosociales :

- l’expression orale, en français ou en anglais, est améliorée grâce à une meilleure confiance en soi (*Cf. Libérer la parole et favoriser l’expression*),
- le respect des règles pendant l’atelier (prise de parole, utilisation du téléphone, horaires, etc.) est plus satisfaisant,
- le savoir-être attendu dans un contexte professionnel (comment saluer, la posture, la tenue vestimentaire, etc.) est identifié,
- la connaissance du marché de l’emploi et des métiers est améliorée (*Cf. Bonnes pratiques dans : Elargir les choix professionnels*).

À la fin du cycle, les participant·es ont le sentiment d’être plus prêt·es et plus motivé·es dans leur insertion. L’approche pratique de l’apprentissage et le cadre bienveillant ont été particulièrement appréciés :

« Les collectifs à l’Amicale du Nid sont bien car on participe, avec des jeux, et aussi on est plus à l’aise pour poser des questions et s’exprimer ».



Bonne pratique

Les projets éducatifs

Vu à l’Amicale du Nid

Dans le cadre de l’accompagnement vers l’émancipation de la prostitution, les travailleurs et les travailleuses sociales de l’Amicale du Nid élaborent des projets éducatifs qui permettent de développer des compétences.

Indispensable pour sortir de l’emprise des violences, la revalorisation de soi et la redécouverte de sa capacité d’agir et de choisir sont des compétences développées pendant les collectifs proposés à l’Amicale du Nid (*Cf. Bonnes pratiques dans : Améliorer la confiance en soi et l’estime de soi, et dans : Libérer la parole et favoriser l’expression*).

D'AUTRES DISPOSITIFS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le bénévolat

Le bénévolat est un outil pour acquérir des nouvelles compétences utiles à l'insertion socioprofessionnelle.

Très en demande pour trouver une activité professionnelle, les personnes accompagnées qui ne sont pas en possession d'une autorisation de travail ne peuvent pas être orientées vers les dispositifs d'insertion (sauf : ateliers collectifs de l'Amicale du Nid, activités des centres socio-culturels). Des personnes régularisées mais dont la situation sociale n'est pas encore stable pour engager un parcours contractualisé sont également exclues des dispositifs d'insertion.

Le bénévolat est une alternative constructive pour améliorer l'estime de soi, se sentir utiles, avoir une occupation, reprendre un rythme jour-nuit et des horaires, créer du lien en dehors du système prostitutionnel et sortir de l'isolement, avoir l'occasion de s'exprimer en français, développer des compétences techniques, transversales et psychosociales. Des personnes accompagnées expriment également l'envie d'aider les autres.

Il est possible de faire des orientations vers :

- des associations partenaires au niveau local (exemple : aide à la distribution de colis alimentaires, tri de vêtements, etc.),
- des offres publiées sur des plateformes nationales de bénévolat (France Bénévolat, Tous Bénévoles, etc.).

Des lettres de motivation, le CV et de l'expérience professionnelle peuvent être demandés par certaines associations.

« Madame S. est sortie de la prostitution depuis quelques mois seulement après de nombreuses années d'emprise et de violence qui ont des conséquences graves sur sa vie quotidienne. Elle demande à occuper ses journées, à ne pas rester au centre d'hébergement plongée dans ses pensées négatives. Pour des raisons de santé et en absence d'autorisation de travail, elle ne peut pas être orientée vers des dispositifs d'insertion. En complément à la formation de français, la travailleuse sociale qui l'accompagne l'a soutenue dans sa recherche de bénévolat. Elle a trouvé une mission dans une association qui propose des sorties aux personnes âgées et ça se passe très bien. »

Professionnelle de l'Amicale du Nid

La prépa-apprentissage

Le prépa-apprentissage est un parcours de formation à destination des jeunes entre 16 et 29 ans qui ne sont pas suffisamment préparé·es pour intégrer une formation diplômante en apprentissage.

Une rémunération en qualité de stagiaire de la formation professionnelle est prévue (pour les 18 à 25 ans : 500 € ; au-delà de 25 ans : 685 €). La durée de la formation varie entre 2 semaines et 3 mois selon l’autonomie de la personne et le métier visé.

Les prérequis :

- être sans emploi, sans formation, sans stage,
- avoir un niveau de la 6ème à la 3ème,
- être intéressé·e par l’apprentissage.

Le contenu de la formation (variable selon les centres de formation) :

- connaissance de soi et développement personnel,
- découverte des métiers et de l’entreprise,
- techniques de recherche d’emploi,
- e-réputation,
- remise à niveau des savoirs de base : mathématiques, français, anglais,
- communication écrite et orale,
- rédaction du CV et des lettres de motivation,
- stages,
- aide à la recherche d’un contrat.

Certains centres de formation acceptent les personnes qui ne maîtrisent pas le français, notamment si un accompagnement dans une formation linguistique est assuré.

Exemple de prépa-apprentissage : métiers de l’hôtellerie et de la restauration, service à la personne, entretien des textiles, commerce – vente, bâtiment, sport, sécurité, métiers du digital.

Une liste est disponible sur : <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Colleges/prepa-apprentissage>

 Autorisation de travail exigée

L'école de la 2e chance (E2C)

L'École de la 2e chance (E2C) s'adresse à toutes les personnes entre 16 et 25 ans révolus, de nationalité française ou étrangère en situation régulière, qui sont sans emploi, sans diplôme et sans qualification professionnelle¹.

Un niveau intermédiaire de français est souvent demandé : il est conseillé de faire un entretien à l'E2C pour évaluer l'autonomie de la personne. Les prérequis linguistiques peuvent varier en fonction des autres stagiaires.

Fondée sur une pédagogie différente du système scolaire, l'E2C utilise les stages en entreprises comme levier de mobilisation des élèves sur la remise à niveau des savoirs fondamentaux et pour valider l'acquisition des apprentissages théoriques réalisés à l'École.

En lien avec la Mission Locale ou le service socio-éducatif, l'E2C accompagne la personne en prenant en compte les freins à l'insertion.

L'inscription se fait tout au long de l'année en passant par la Mission Locale, le Pôle Emploi ou en s'inscrivant sur le site internet de l'E2C (environ deux sessions par mois de dix candidat·es). La formation à l'E2C est gratuite et délivre une Attestation des compétences acquises (ACA) à la fin du parcours.

L'E2C peut être une étape du parcours d'accompagnement à la Mission Locale ou du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) (*Cf. De la Garantie Jeunes au Contrat d'engagement jeunes*) d'une durée de 4 à 18 mois. Une rémunération en qualité de stagiaire de la formation professionnelle est prévue à hauteur de 300 euros.



Bonne pratique

Parcours à l'École de la 2e Chance d'une Vu à l'Amicale du Nid Toulouse

Scolarisée jusqu'au lycée dans son pays d'origine, Madame a été orientée vers l'E2C par son conseiller de la Mission Locale. En France depuis environ 1 an, elle arrive à s'exprimer de manière simple en français et ne semble pas présenter de difficultés cognitives.

Pendant les premières 4 semaines du parcours à l'E2C, l'accompagnement est collectif et axé sur l'évaluation des compétences de base et la découverte des métiers. Cette période est suivie d'un accompagnement individuel autour du projet professionnel, de cinq stages en entreprise de 3 semaines chacun et de modules de remise à niveau.

1. Réseau des Ecoles de la Deuxième Chance en France. *Charte des principes fondamentaux*. <https://reseau-e2c.fr/wp-content/uploads/2017/04/CHARTE-DES-PRINCIPES.gif>

 Autorisation de travail exigée

Madame a découvert les secteurs de la petite enfance, de la restauration collective et de la pâtisserie par des stages en entreprise. Afin de devenir autonome financièrement et d'accéder à un logement autonome dans un court délai, elle a réévalué son projet initial de devenir interprète ou travailleuse sociale. Elle a choisi de s'orienter vers une formation qui la passionne dans la restauration.

Le soutien et le lien avec les formateurs et les formatrices de l'E2C ainsi que l'adaptabilité de la formation ont été mis en valeur par les travailleurs et les travailleuses sociaux·ales de l'Amicale du Nid à Marseille, à Montpellier et à Toulouse.



Bonne pratique

Le projet Compétences IN&OFF

Vu à la Maison de l'Emploi de Marseille

Le projet Compétences IN&OFF s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi et des dispositifs d'insertion. Après une phase de deux mois de préparation à l'employabilité (développement des compétences transversales et psychosociales, découverte des métiers, simulation d'entretien d'embauche), les candidat·es sont orienté·es vers des entreprises partenaires en contrat à temps partiel (temps « IN »).

Sur le temps « OFF », un accompagnement socioprofessionnel qui vise à lever les freins est proposé par les référent·es de la Maison de l'Emploi. Selon les besoins de la personne, des solutions multiples peuvent être proposées :

- une formation pré-qualifiante ou qualifiante (AFPA, Pole Emploi, Conseil Régional),
- une immersion dans une association partenaire pour développer les compétences,
- un 2ème temps partiel pour développer l'expérience,
- des activités pour développer les compétences transversales avec les partenaires¹.

Ce projet s'est montré très adapté aux besoins des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid. Sensibilisé·es aux violences de la prostitution et aux spécificités du Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP) par l'équipe de l'Amicale du Nid à Marseille, les référent·es de la Maison de l'Emploi proposent un accompagnement bienveillant, flexible et renforcé.

Des projets professionnels variés en adéquation aux souhaits de chaque personne ont été construits (exemple : une personne qui travaillait en tant que coiffeur a pu évoluer vers un poste dans l'hôtellerie de luxe). Des améliorations rapides dans la situation socioprofessionnelle des personnes accompagnées ont été observées, sous réserve d'une solution d'hébergement.

1. Maison de l'Emploi de Marseille, Compétences In & OFF, [consulté le 10 Mai 2022] <http://www.mdemarseille.fr/pic-100-inclusion>
 Autorisation de travail exigée

La préparation opérationnelle à l'emploi (POE)

La préparation opérationnelle à l'emploi (POE) est une formation courte développée pour répondre à un besoin de recrutement des entreprises dans les métiers en tension.

Ce dispositif n'est pas lié au Compte de formation professionnel (CPF), il n'est pas nécessaire d'avoir travaillé pour y bénéficier. Les publics visés sont :

- les demandeurs et les demandeuses d'emploi inscrit·es à Pôle emploi
- les salarié·es en contrat d'insertion
- les employeur·euses privé·es ou publics rencontrant des difficultés de recrutement¹

La préparation opérationnelle à l'emploi (POE) est conçue par le Pôle Emploi et une entreprise (ou une branche professionnelle par son OPCO de rattachement, alors appelée Préparation opérationnelle à l'emploi collective – POEC).

Elle prévoit une immersion en entreprise rémunérée en qualité de stagiaire de la formation professionnelle (500 euros par mois pour les 18-25 ans ; 685 euros par mois pour les plus de 26 ans). A la fin de la formation, si le niveau requis par le poste est atteint, les candidat·es sont recruté·es en CDI, en CDD d'au moins 12 mois, en contrat de professionnalisation ou d'alternance.

Des POE sont développées dans des secteurs en tension multiples, avec ou sans titre professionnel à l'issue de la formation : vente en magasin, hôtellerie, aide à la personne, agriculture urbaine et alimentation, restauration, etc.

Rechercher une formation hors parcours d'insertion

En raison des conséquences des violences de la prostitution, l'insertion par l'emploi est une possibilité adaptée aux personnes accompagnées par l'Amicale du Nid. Il est tout de même possible de construire un projet professionnel sans passer par des dispositifs intermédiaires en fonction de la situation psychologique, sociale et professionnelle de la personne et de ses souhaits.

Afin d'accéder à un emploi stable, la formation est identifiée comme un outil efficace, en particulier sous le format en contrat d'alternance ou de professionnalisation.

1. Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. Préparation opérationnelle à l'emploi. [consulté le 10 Mai 2022] <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/pic/poe-pic>

 Autorisation de travail exigée



Recommandations

Pour demander le financement de la formation ou/et pour répondre aux prérequis d'accès, un projet professionnel « validé » est indispensable : des expériences professionnelles, des périodes de mise en situation en milieu professionnel, des stages en entreprise (*Cf. Période de mise en situation en milieu professionnel, L'École de la 2e Chance, Le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique*) sont des moyens pour valider le projet.

Pour trouver une formation de multiples plateformes sont disponibles :

- #1jeune1solution (<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/formations>),
- sur un compte personnel Diagoriente (<https://diagoriente.beta.gouv.fr>),
- le site internet des formations des régions.



Focus

Se repérer dans les certifications des compétences professionnelles

Faire reconnaître ses compétences professionnelles pour évoluer dans la vie professionnelle est possible par l'obtention d'une certification (y compris au niveau infra CAP).

Le titre professionnel est une certification élaborée et délivrée par le Ministère du Travail qui atteste que son titulaire maîtrise les compétences pour exercer un métier spécifique. Il est possible d'y accéder par une formation professionnelle, par l'apprentissage ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Un jury évalue le niveau de maîtrise de candidat·es par des mises en situation et un entretien final sur la représentation et les expériences du métier.

Le titre professionnel couvre tous les secteurs (bâtiment, services à la personne, transports, restauration, commerce, industrie, etc.) et différents niveaux de qualification.

Par exemple, pour des personnes se situant dans un niveau infra CAP (niveau 3) employées dans le secteur de l'insertion par l'activité économique, il est possible de viser des certifications comme : titre professionnel agent·e de restauration, magasinier·e, agent·e de propreté et d'hygiène, etc.

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) permet de faire reconnaître les compétences indispensables à l'exercice d'un métier spécifique. Il est créé et délivré

par une branche professionnelle. Il est possible d'y accéder par une formation professionnelle, par un contrat de professionnalisation ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les personnes qui justifient au moins d'un an d'expérience.

Un conseiller de l'opérateur des compétences (OPCO) et le référent VAE pour les personnes salariées, ainsi que les Services publics de l'emploi pour les demandeur·euses d'emploi, peuvent donner des renseignements concernant le titre professionnel et le certificat de qualification professionnelle.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

L'apprentissage de la langue française est un outil qui peut être utilisé dans le processus d'émancipation de la prostitution : faciliter l'accès aux droits, améliorer l'autonomie dans la vie quotidienne et dans les démarches administratives, s'inscrire dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle, etc. Associer l'apprentissage de la langue au service du projet professionnel et inversement est un levier de motivation et un accélérateur des apprentissages¹.

L'ingénierie de la formation en langues développe des méthodologies adaptées à des apprenant·es adultes qui contribuent à intégrer le lexique, la syntaxe, les formes verbales, les formes orthographiques, etc. au service des objectifs communicatifs oraux et écrits requis pour l'évolution et la réalisation des projets d'insertion professionnelle².

Se repérer dans les sigles de l'apprentissage du français

Les ateliers sociolinguistiques (ASL) sont des formations qui ont pour objectif principal le développement de l'autonomie des apprenant·es dans des situations de la vie quotidienne.

Les formations de Français Langue Étrangère (FLE) et ses déclinaisons sont à destination des apprenant·es non francophones scolarisé·es dans leur pays d'origine :

- **FLI** : Français Langue d'Intégration, adressé aux personnes migrantes,
- **FLS** : Français Langue Seconde, pour les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle mais qui y ont été en contact dans leur pays d'origine,
- **FOS** : Français sur Objectifs Spécifiques (exemple : pour une infirmière qui veut apprendre un français médical),
- **FOU** : Français sur Objectifs Universitaires, adressé aux étudiant·es pour réussir leurs études universitaires.

1. De Ferrari, Mariela. *La maîtrise de la langue dans le dispositif Avenir Jeunes*. Conseil régional Ile-de-France. 2013 [consulté le 11 Mai 2022], p. 3. https://www.defi-metiers.fr/sites/default/files/users/229/maitrise_de_langue_-_guide_régional.pdf

2. Ibid.

Les formations d’alphabétisation (ou alpha) sont à destination des personnes qui ne maîtrisent pas les compétences de base de lecture et d’écriture, qui n’ont pas été scolarisées dans leur pays d’origine, qui n’ont pas développé de capacités cognitives (exemple : apprendre à apprendre, apprendre par cœur, entourer, souligner, se concentrer, rester assis·es, se situer dans le temps et dans l’espace, etc.), qui ont des difficultés à calculer, à compter.

Pour évaluer de manière sommaire si une personne relève d’une orientation vers une formation de FLE ou d’alpha, il est important de demander à la personne si elle était scolarisée régulièrement (exemple : une scolarité jusqu’à 12 ans mais de manière irrégulière équivaut à un niveau alpha).

Les formations de lutte contre l’illettrisme sont adressées aux personnes scolarisées en France ou à l’étranger qui n’ont pas appris à lire et à écrire au cours de leur scolarisation (troubles spécifiques des apprentissages, psycho-traumatisme, etc.)

Dans toutes les formations de français l’apprentissage de codes socio-culturels est abordé. À destination d’un public d’adultes, l’appellation de «formation» sera plus adaptée que celle «d’école» et permettra de clarifier ses objectifs (exemple : la formation ne remplace pas la scolarité).

Les niveaux en langue

| | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|--------------|--|
| | Grand·es débutant·es | Alpha | N'a pas (ou peu) été scolarisé·e, ne sait pas lire et écrire dans sa langue première. |
| | | A1.1 | Grand·e débutant·e, ne sait pas parler, lire et écrire. Connait quelques mots simples et courants (bonjour, merci...). |
| Débutant·es | | A1 | Peut communiquer sur des choses très simples, comprend si on parle lentement avec des mots simples. Les conversations poussées ne sont pas possibles, on communique surtout par mots isolés et gestes, communication compliquée. Peut lire et écrire quelques mots très simples. Pas autonome. |
| | | A2 | On peut réussir à se comprendre si on parle lentement avec des mots simples et courants. Elles commencent à se débrouiller. Parfois la communication n'est pas possible si l'on parle de choses plus complexes ou plus éloignées de leur quotidien. Les personnes peuvent écrire de petites phrases très simples et lire des phrases voire de petits textes simples. |
| Indépendant·es / autonomes | | B1 | Les personnes peuvent en général se débrouiller pour communiquer, il y a des petites fautes mais la communication est possible. Elles peuvent comprendre à peu près la TV, la radio, certains articles simples... Elles peuvent remplir des documents pas trop complexes et lire des textes. Elles sont autonomes dans la plupart des situations. |
| | | B2 | Les personnes sont capables de discuter de sujets variés, d'avoir des conversations, elles sont autonomes. La maîtrise de la langue est suffisante pour vivre au quotidien, lire des livres, écrire des textes... |
| Expert·es | | C1 | Excellent niveau, la personne parle couramment, pratiquement bilingue. |
| | | C2 | Bilingue. |

Source : Eléa Baucheron, Les niveaux en langue. Amicale du Nid de Lyon



Bonne pratique

La formation linguistique à l’Amicale du Nid

Vu à l’Amicale du Nid de Lyon

L’Amicale du Nid à Lyon est le seul établissement de l’association qui dispose d’une formation linguistique en interne conçue et animée par une professeure de Français Langue Étrangère (FLE). L’apprentissage de la langue est identifié comme un levier dans le processus d’émancipation de la prostitution. Par la connaissance approfondie des conséquences des violences de la prostitution, des méthodologies d’enseignement ont été développées et intégrées à celles du Français Langue Etrangère (FLE) :

Pour favoriser la confiance en soi : proposer un accompagnement individuel dans un cadre collectif (exemple : les apprenant·es demandent à avoir une explication individuelle pour faire un exercice proposé collectivement, il·elles demandent la présence de la formatrice pour débuter l’exercice, etc.).

Pour faciliter l’apprentissage des personnes qui présentent des psycho-traumatismes qui se manifestent par des absences, de la fatigue, des difficultés de concentration, des troubles cognitifs, etc. : trouver des stratégies individuelles, adapter le rythme de la formation en lien avec les travailleur·euses sociaux·ales référent·es quand la disponibilité mentale n’est pas suffisante pour apprendre.

Proposer un cadre avec de la flexibilité : l’apprentissage des règles et des codes à respecter en formation est progressif mais rigoureux (exemple : les retards ne sont pas acceptés après 15 minutes, etc.). En cas de difficultés récurrentes, le lien avec les travailleurs et les travailleuses sociaux·ales est fait pour trouver des solutions adaptées.

Prévenir et gérer les conflits : la connaissance approfondie du fonctionnement des réseaux de traite des êtres humains permet d’identifier des comportements inadaptés entre des personnes de la même communauté (exemple : hiérarchie dans le groupe, violences, etc.)

La formation linguistique en interne est un moyen d’accompagnement efficace pour identifier les freins et les leviers à l’insertion des personnes accompagnées. Porter un regard croisé autour de leurs situations permet d’adapter rapidement l’intervention socio-éducative et de répondre plus pertinemment aux besoins de la personne accompagnée.

Pour les personnes accompagnées particulièrement vulnérables, il est rassurant de suivre une formation dans un cadre familial. Après cette première étape, il est souvent plus facile d’orienter vers d’autres activités collectives à l’Amicale du Nid ou dans les associations partenaires.

La formation linguistique de l’Amicale du Nid de Lyon dure 1 an sur un rythme de 4

heures par semaine, en entrées/sorties permanentes. Des groupes de maximum 10 personnes sont constitués (dont 1 dédié au niveau alpha) afin de proposer un appren-tissage qualitatif. En complément, des ateliers thématiques autour de la santé, de l'accès aux droits, etc. sont co-animés avec les membres de l'équipe de l'Amicale du Nid à Lyon.

Des attestations de participation sont remises aux apprenant·es afin de valoriser les compétences acquises.



Bonne pratique

Les ateliers sociolinguistiques

Vu à l'Amicale du Nid Marseille

Dans le cadre des activités proposées à l'accueil de jour de l'Amicale du Nid de Mar-seille, des ateliers sociolinguistiques sont organisés 4 fois par semaine à un groupe de 10 apprenant·es. L'objectif principal est d'améliorer l'autonomie dans la vie quo-tidienne en proposant des composantes linguistiques autour des thématiques sui-vantes : se présenter, les tâches quotidiennes, à la maison, les vêtements, les com-merces, la santé, les administrations, les métiers, etc.

Tout au long des ateliers, le développement des compétences transversales et psy-chosociales est favorisé : écouter les autres, prendre la parole, respecter les autres et les horaires, s'engager sur un projet, etc.

Des ateliers autour de la parentalité sont organisés par l'accueil de jour tous les mercredis pour les mères avec des enfants de moins de 6 ans : des thématiques mul-tiples, notamment sur les codes socio-culturels de l'école et de la santé en France, sont abordées par le groupe. Mieux accompagner les enfants dans leur scolarité ainsi qu'accéder aux soins sont des leviers dans l'apprentissage du français.



Bonne pratique

La formation linguistique à la Maison des Femmes

Vu à Asnières-Sur-Seine

Dans le cadre d'un projet partenarial avec la Maison des Femmes à Asnières-sur-Seine, les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid à Colombes ont participé à une session d'ateliers de français à visée professionnelle. Pendant l'été 2021, une formatrice sensibilisée à la question de la prostitution a animé 26 séances intensives.

Le premier objectif est d'améliorer les compétences linguistiques des apprenant·es à l'oral et à l'écrit afin de les préparer à occuper un emploi ou à entrer sur une

formation qualifiante : faire face aux principales situations de communication dans les métiers cibles (lexique de la profession, compréhension des consignes, demandes d’information, interaction dans différentes situations professionnelles, codes de l’entreprise, documents professionnels, etc.).

Le deuxième objectif est de découvrir des métiers en tension et donner aux apprenant.es des outils pour les préparer à rechercher une formation, un emploi (découvrir des lieux ressources, postuler en ligne, présenter et valoriser son parcours, parler du métier cible, se familiariser avec les tests d’entrée des formations, etc.).

Le troisième, d’améliorer les compétences numériques à la recherche d’un emploi ou d’une formation pour être autonome.

Le dernier, est de renforcer le sentiment de compétence et de confiance en soi.

Les activités autour de la langue française en partenariat

Les associations de quartier et les centres socio-culturels proposent des activités autour de la langue française. Animées par des bénévoles d’horizons variés, il s’agit de moments de partage autour de la langue française qui peuvent se décliner sous forme d’exercices à l’oral et à l’écrit, par des échanges autour des codes socio-culturels, des sorties, etc.

Il n’est pas nécessaire de justifier d’un séjour régulier en France pour y participer. Une participation financière très peu élevée est demandée.

L’Amicale du Nid à Montpellier a développé un projet d’activités sociolinguistiques avec l’association Mouvement du Nid. Des actions collectives sont proposées tous les jours selon les niveaux de langue et, les mercredis, des séances dédiées aux mères avec enfants sont organisées.

L’absence d’une solution de garde pour les enfants pas encore scolarisés est un frein majeur à l’apprentissage de la langue (*Cf. Faciliter l’articulation de la vie professionnelle et personnelle*).

Pour cette raison, l’association s’est mobilisée pour proposer des moments de partage en langue française en présence des enfants.

Les personnes accompagnées par l’Amicale du Nid de Colombes qui ont des enfants en bas âge sont orientées vers un centre socioculturel partenaire qui propose des activités linguistiques avec une solution de garde.

Trouver une offre de formation ou d'activité linguistique

Rhône, Isère, Savoie

<https://parlera.fr/wp>

Île-de-France

<https://www.reseau-alpha.org>

Marseille

<https://www.illetterisme.org>

Toulouse

<https://plateformelinguistique31.org>

Montpellier

<https://cria34.fr>

Brest

<https://www.abaafe.com>

Les formations linguistiques en centre de formation

Les formations linguistiques en centre de formation peuvent être préconisées dans le cadre du Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) de Pôle Emploi ou du Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) de la Mission Locale.

Le financement des formations est une compétence de Pôle Emploi ou des régions. Chaque région propose son catalogue de formations sur un site internet en précisant les prérequis, les sessions et le type de conventionnement.

Ces formations prévoient une rémunération de formation, versée par le Pôle Emploi ou le Conseil Régional, d'un montant variable en fonction de l'âge et des ressources du demandeur.se (500€ pour le 18-25 ans, 685€ pour les plus de 25 ans).

Les formations linguistiques de l'OFII

Dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) géré par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)¹, des formations linguistiques sont organisées pour toutes les personnes étrangères admises pour la première fois au séjour en France (toutes les variantes de vie privée et familiale, protection subsidiaire, protection internationale).

1. Ministère de l'Intérieur, *Le parcours d'intégration républicaine*. 2022 [consulté le 13 Mai 2022] <https://www.immigration.intérieur.gouv.fr/content/download/116310/932598/file/Plaquette-PIR-A5-janv2022.pdf>

 Autorisation de travail exigée

Les personnes en possession d'une Autorisation Provisoire de Séjour (APS) dans le cadre du Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP) n'ont pas accès aux formations linguistiques de l'OFII.

Pour les personnes qui n'ont pas le niveau A1 du Cadre Européen commun de référence pour les langues (CECRL), la formation est obligatoire. En fonction des besoins identifiés, des parcours de 100, 200, 400 ou 600 heures sont prescrits.

Au terme de la formation obligatoire, il y a la possibilité de poursuivre la formation vers les niveaux A2 et B1 oral du CECRL. La progression vers le niveau A2 du CECRL est conseillée pour intégrer plus facilement des dispositifs d'insertion vers l'emploi (cartographie disponible sur : <https://reseau.intercariforef.org/formations/recherche-formations-dian.html>).

L'absence de solutions de garde d'enfants pour les personnes isolées est identifiée comme un frein à l'assiduité à la formation linguistique. Cependant, aucun mode de garde n'est proposé même si les prestataires de l'OFII en charge des parcours de formation sont désormais chargés d'accompagner les signataires dans la recherche d'une solution de garde en faisant appel aux partenaires locaux¹.

Aucune rémunération de formation n'est prévue.

Les applications d'apprentissage du français

L'apprentissage du français par des applications est un outil complémentaire qui ne remplace pas la formation linguistique en présentiel. L'absence de connexion internet illimitée ou de smartphone, des compétences numériques insuffisantes, la faible confiance en soi, peuvent freiner leurs utilisation (*Cf. Développer les compétences numériques*).

Des applications adaptées aux apprenant·es débutant·es qui maîtrisent l'écriture et la lecture :

- **HappyFle** : application d'apprentissage du français langue étrangère (niveau A1) pour répondre aux besoins et attentes des personnes nouvellement arrivées, pour les aider dans leur parcours d'insertion, utilisable hors ligne,
- **Leximage+** : apprentissage du vocabulaire, utilisable hors ligne,
- **Français premiers pas** : apprendre la langue française de manière ludique en associant images et sons,
- **Vivre en France Niveau A1** : se préparer à des situations de communication quotidienne et à réaliser leurs démarches administratives à travers des parcours d'exercices et un dictionnaire illustré.

1. Duvernoy, Alexia et Soupios-David, Hélène. *Rapport national NIEM, Une politique d'intégration des réfugiés refondée ?* France terre d'asile, 2020, p. 29 https://www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/pdf/HC_2020_Rapport_national_NIEM_2020.pdf

Pour les apprenant·es qui ne maîtrisent pas l’écriture et la lecture :

- **J'apprends** : application conçue comme un jeu vidéo qui plonge l’utilisateur·rice dans une ville à explorer au rythme de l’apprentissage.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

La précarité numérique (maîtrise insuffisante, équipement dépassé, pas d'accès à internet, pas d'équipement)¹ éloigne davantage les personnes en insertion de l'accès à la formation et à l'emploi.

S’inscrire au Pôle Emploi, postuler à une offre, suivre une formation en ligne : la maîtrise de compétences numériques est devenue incontournable dans chaque étape de l’insertion socioprofessionnelle.

Les métiers dans tous les secteurs du marché du travail et dans tous les niveaux de qualification évoluent avec le numérique. L'utilisation correcte d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone est une compétence désormais attendue par les employeur·euses pour les nouveaux et les nouvelles salariés.

« Je suis auxiliaire de vie sociale dans un EHPAD. Je suis obligée de demander à une collègue d'écrire à ma place. À la fin de mon service, je dois écrire une note de transmission concernant les patients, c'est très important. »

Personne accompagnée

Disposer d'un socle des compétences numériques permet de gagner en autonomie et en confiance en soi, de faciliter l'accès à un emploi et de s'adapter plus facilement aux évolutions du travail.



Bonne pratique

Bonne pratique : Emmaüs Connect

Vu à Emmaüs

L’association Emmaüs Connect propose un accompagnement qui vise à améliorer l'accès au numérique des personnes les plus isolées.

1. Arcep. Baromètre du numérique Edition 2021 – Enquête sur la diffusion des technologies de l’information et de la communication dans la société française, p. 308

Un diagnostic numérique de besoins des personnes orientées est réalisé.
Il est possible de :

- acheter des recharges prépayées téléphonie et internet à prix solidaire (-40% environ par rapport aux prix du marché) ainsi que des téléphones basiques, des smartphones et des ordinateurs portables reconditionnés,
- être conseillé·e sur des offres de forfait et se faire aider pour une médiation en cas de litige avec leur opérateur,
- participer à des parcours gratuits en petit groupe afin d'acquérir des compétences numériques de base (un niveau élémentaire de français peut être demandé : se renseigner au niveau local).

Exemple des compétences numériques de base développées lors de l'initiation :

Objectif N°1 : Développer les compétences numériques de base

| Internet | Email | Sécurité |
|---|--|---|
| Internet Me connecter Naviguer Faire une recherche Remplir un formulaire | Email Créer ma boîte mail Envoyer et consulter mes mails Envoyer et recevoir des documents | Sécurité Me connecter sans risques Protéger mes infos personnelles Reconnaître les sites et messages frauduleux |
| Bureautique | Équipement | |
| Bureautique Me repérer sur l'ordinateur Gérer mes documents Utiliser le traitement de texte | Équipement Utiliser le clavier Utiliser la souris Utiliser une clé USB | |

Objectif N°2 : Connaître les services numériques utiles à l'insertion

| Accès aux droits | Santé | Emploi |
|--|---|---|
| Ouvrir et gérer mon compte sur le site de la CAF | Ouvrir et gérer mon compte sur le site de l'Assurance Maladie | Ouvrir et actualiser mon compte Pôle emploi |
| Logement | Lien social | |
| Chercher un bien sur le site de PAP | Utiliser WhatsApp, Facebook, etc. | |

Source : <https://emmaus-connect.org/notre-action>

Pour devenir orienteur·e dans une agglomération où Emmaüs Connect dispose de points d'accueil (Bordeaux, Créteil, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Roubaix, Marseille, Saint-Denis, Strasbourg) il est nécessaire de participer à une réunion d'information : <https://emmaus-connect.org/professionnels-de-laction-sociale>

Quand la structure est référencée par Emmaüs Connect, il suffit de prendre un rendez-vous par téléphone pour la personne accompagnée en lui remettant le bon d'orientation tamponné.

Si l'établissement n'est pas à proximité d'un point d'accueil, il est possible de s'inscrire à une réunion d'information des Relais Numériques, un projet qui permet d'accompagner les professionnel·les qui souhaitent intervenir sur l'inclusion numérique avec le soutien opérationnel d'Emmaüs Connect : <https://lesrelaisnumeriques.org/calendrier>



Bonne pratique

Initiation à l'informatique

Vu à l'Amicale du Nid et en partenariat

Des activités d'initiation à l'informatique sont développées au sein de l'Amicale du Nid ou en partenariat :

- à Toulouse, des ateliers d'initiation sont organisés dans le cadre des permanences d'accompagnement vers l'emploi du CIDFF,
- à Saint-Ouen (93), le réseau des médiathèques de la Plaine Commune propose des moments conviviaux et pédagogiques pour apprendre les bases de l'ordinateur et d'internet.

Des actions collectives pour rédiger le curriculum vitae et les lettres de motivation avec l'ordinateur sont régulièrement organisées dans les lieux d'hébergement collectifs et dans les bureaux de l'Amicale du Nid.

ACCOMPAGNER LA RECHERCHE D'EMPLOI

En raison des freins multiples consécutifs aux violences (*Cf. Première partie*) et des difficultés complémentaires liées au parcours migratoire et/ou au genre (*Cf. Troisième partie*) un accompagnement socioprofessionnel renforcé coordonné par un écosystème d’acteurs et d’actrices est recommandé.

De plus, les personnes accompagnées par l’Amicale du Nid peuvent rencontrer des obstacles supplémentaires à la recherche d’emploi : isolement, méconnaissance de codes sociaux liés à l’emploi et des techniques de recherche d’emploi, sélectivité du marché du travail, discriminations.

Situations types et pistes d’intervention

Situations-types

« Je n’ai pas de CV » | « J’ai donné des CV mais personne ne me rappelle » | « N’importe quel travail me convient » | « On m’a dit de postuler sur internet, je ne sais pas comment faire » | « L’entretien d’embauche me fait peur » | « J’ai déjà travaillé en France, j’ai de l’expérience »

Pistes d’intervention tout au long de l’accompagnement

Ne sait pas postuler, ne sait pas se présenter lors d'un entretien, freins périphériques importants :

Emploi dans l’IAE , Ateliers à visée professionnelle à l’Amicale du Nid ou autre association, Ateliers de remobilisation à la Mission Locale/Pôle Emploi/autre 

Autonome dans la recherche d’emploi / maîtrise les codes sociaux liés à l’emploi / situation sociale stabilisée :

Contrat d’Alternance , Emploi « classique » 

Obtenir un diplôme :

Validation des Acquis de l’Expérience (VAE) 

Les critères valorisés par les recruteur·rices (par ordre d’importance) sont : la motivation, les savoirs-être, la présentation, la disponibilité, l’expérience et la formation¹

1. LIMA, Léa, TROMBET, Christophe. Le travail de conseiller en insertion. Montrouge : Esf Editeur, 2021. P. 65

 Autorisation de travail exigée

LE SECTEUR DE L'INSERTION PAR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi d'accéder à un contrat de travail associé à un accompagnement renforcé et à des modules de formation.

Grâce à cette approche de type « insertion par l'emploi », l'activité professionnelle devient un des outils à disposition pour favoriser l'émancipation du système prostitutionnel.

Les structures de l'IAE

| Type de structure | Publics | Accompagnement proposé | Type de contrat et rémunération |
|---|--|---|--|
| Atelier et chantier d'insertion (ACI) <ul style="list-style-type: none"> Production des biens et des services avec des règles encadrées Associations | Personnes éloignées de l'emploi qui rencontrent des difficultés sociales multiples, peu ou pas autonomes | <ul style="list-style-type: none"> Encadrant-es techniques CIP de l'ACI Formateur-rices extérieur-es (français, informatique, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> CDDI à temps partiel ou complet SMIC, nombre d'heures fixe, minimum 20h hebdomadaires Durée : Entre 4 et 24 mois sauf exceptions (voir plus bas) |
| Entreprise d'insertion (EI) <ul style="list-style-type: none"> Production des biens et services en vue de leur commercialisation Entreprise avec les mêmes contraintes de production et de qualité d'une entreprise classique | Personnes éloignées de l'emploi qui rencontrent des difficultés sociales multiples et qui peuvent suivre le rythme de production | <ul style="list-style-type: none"> Encadrant-es techniques CIP de l'EI Formateur-rices extérieur-es (français, remise à niveau, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> CDDI à temps partiel ou complet SMIC, nombre d'heures variable, minimum 20h hebdomadaires Durée : Entre 4 et 24 mois sauf exceptions (voir plus bas) |
| Association intermédiaire (AI) <ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition du personnel pour réaliser des petits travaux Services à titre onéreux mais à but non lucratif | Personnes proches de l'emploi qui rencontrent des difficultés sociales multiples en capacité de travailler de manière autonome | <ul style="list-style-type: none"> CIP de l'AI Formateur-rices extérieur-es (français, remise à niveau, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> CDD, CDDI, CDI à temps partiel SMIC, nombre d'heures variable Maximum 16 heures par semaine et 480 heures sur 24 mois sauf CDDI |
| Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) <ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des personnes auprès d'entreprises du secteur marchand, dans le cadre de missions d'intérim Entreprise de travail temporaire de type particulier | Personnes proches de l'emploi qui rencontrent des difficultés sociales multiples, assez autonomes pour travailler dans des entreprises classiques | <ul style="list-style-type: none"> CIP de l'ETTI Formateur-rices extérieur-es (français, remise à niveau, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> Contrat de travail temporaire SMIC, nombre d'heures variable Maximum 24 mois |
| Dispositif Premières Heures (DPH) <ul style="list-style-type: none"> Le travail est prétexte à l'entrée dans l'accompagnement et dans le parcours d'insertion | Personnes à la rue ou en CHU très éloignées de l'emploi qui rencontrent des difficultés sociales multiples qui empêchent l'accès en ACI | <ul style="list-style-type: none"> Encadrant-es techniques éducateurs et éducatrices du dispositif | <ul style="list-style-type: none"> CDDI à temps très partiel (moins ou égal à 20 heures par semaine) SMIC, nombre d'heure évolutif (de 4 à 20 heures hebdomadaires) |

 Autorisation de travail exigée



Focus

C'est quoi un Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) ?

Le contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) est ouvert aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il s'applique en entreprise d'insertion (EI), en association intermédiaire (AI) ou en atelier et chantier d'insertion (ACI).

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois (sauf pour les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation et bénéficiant d'un aménagement de peine) et il est renouvelable jusqu'à 24 mois.

Exceptions pour un renouvellement au-delà de 24 mois, à valider par Pôle Emploi après examen de la situation :

- salarié·es en formation professionnelle en cours de réalisation à l'échéance du contrat,
- salarié·es âgé·es de 50 ans et plus ou personnes reconnues travailleuses handicapées rencontrant des difficultés particulières,
- salarié·es rencontrant des difficultés particulièrement importantes dont l'absence de prise en charge ferait obstacle à leur insertion professionnelle.

La durée minimum de travail est fixée à 20 heures par semaine, sans dépasser 35 heures. Exception à la durée minimale de 20 heures par semaine : Dispositif Premières Heures (DPH). La rémunération est au moins égale au Smic.

Des informations complémentaires concernant la suspension et la rupture d'un CDDI sont disponibles sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14100>

La méthodologie des ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

En atelier et chantier d'insertion (ACI), la personne est encadrée par une équipe pluridisciplinaire qui l'accompagne sur des volets multiples en coréférence avec les professionnel·les de l'Amicale du Nid :

- des encadrant·es techniques,
- des conseiller·es en insertion professionnelle (CIP),
- des intervenant·es extérieur·es.

Les encadrant·es techniques d'insertion en ACI

Les encadrant·es techniques ont comme mission de concilier des objectifs de production et d'accompagnement des salarié·es en insertion. Il·elles présentent le travail, expliquent les règles, donnent les consignes et s'assurent de leur compréhension et de leur mise en œuvre.

En contact direct quotidien avec les salarié·es en insertion, ces professionnel·les permettent l’acquisition des compétences et des comportements professionnels avec une pédagogie adaptée aux personnes éloignées de l’emploi¹.

Les conseiller·es en insertion professionnelle (CIP) en ACI

Les CIP², en lien avec les travailleurs et travailleuses sociales de l’Amicale du Nid, informent et aident les salarié·es en insertion à élaborer un projet professionnel. Outillé·es par des connaissances du marché du travail, de la formation et des entreprises, les CIP des structures de l’IAE accompagnent les salarié·es en insertion pendant toutes les étapes du parcours jusqu’à la sortie du dispositif.

Les intervenant·es extérieur·es en ACI

Le développement des compétences de base (français oral et écrit, 4 opérations arithmétiques, numérique) est une étape incontournable dans le parcours d’insertion.

Des formations linguistiques à visée professionnelle, des cours de remise à niveau et d’initiation à l’utilisation de l’ordinateur et du smartphone sont proposées par des centres de formation extérieurs à la structure.

-
1. Les AI et les ETI qui font de la mise à disposition auprès des entreprises n’ont pas d’encadrant·es techniques
 2. France Compétences, Certification professionnelle de niveau 5 « Conseiller·e en insertion professionnelle » <https://www.france-competences.fr/recherche/rncp/403/>

Exemple de parcours d'insertion en SIAE



Source : Exemple de parcours d'insertion en SIAE. Conseil d'inclusion dans l'emploi. Pacte d'ambition pour l'insertion par activité économique. 2019 [vue le 29.03.22] https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pacte_d_ambition__insertion_par_l_activite_economique.pdf



Plaidoyer

- favoriser l'accès à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) au même titre que les autres publics dits prioritaires,
- prendre en compte la question des violences en tant que frein spécifique à l'insertion,
- continuer à développer les actions de soutien aux structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) afin d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi,
- continuer à développer des projets expérimentaux de remobilisation proposant des parcours d'insertion à destination des personnes très éloignées de l'emploi: Petits pas vers l'emploi à destination des mères isolées¹, Odyssée à destination des « personnes invisibles »².



Focus

La Plateforme de l'inclusion

La Plateforme de l'inclusion a comme objectif de faciliter l'orientation et le recrutement des personnes en insertion. Comme un guichet numérique unique, elle met en relation les candidat·es, les prescripteur·rices et les recruteur·rices.

Pour candidater, il n'est plus nécessaire de demander à Pôle Emploi une fiche IAE car les prescripteur·rices peuvent désormais réaliser un diagnostic social et professionnel et donner un agrément (le Pass IAE) sans intermédiaire.

Les modes d'emploi pour les prescripteur·rices (AAVA, CHRS, CPH, CHU, résidences sociales, opérateur·rices d'intermédiation locative) sont disponible sur : <https://documentation.inclusion.beta.gouv.fr/aide/emplois/mode-demploi-prescripteur-orienteur/>

Les bonnes pratiques des professionnel·les de l'Amicale du Nid

S'inscrire uniquement en tant que « prescripteur·rices » en fournissant les justificatifs demandés. Cela est un réel atout dans l'orientation des candidat·es, il est possible notamment de :

1. CONVERGENCE. [en ligne] Rapport d'activité 2020. P. 22 <https://convergence-france.org/wp-content/uploads/2022/08/210528-Rapport-dactivite-2020-VF-1.pdf>
 2. GROUPE SOS [en ligne] <https://www.groupe-sos.org/structure/odyssee/>

- valider l'éligibilité à l'IAE en réalisant un diagnostic social et professionnel individuel,
- déroger aux critères administratifs exigés pour l'IAE,
- déroger au délai de carence de 2 ans entre deux parcours IAE.

Être vigilant·es au numéro SIRET utilisé lors de l'inscription : chaque établissement de l'Amicale du Nid a sa propre référence !

De plus, pour enregistrer plusieurs services du même établissement (exemple : CHU, CHRS et résidences sociales qui appartiennent à l'établissement Amicale de Nid en Seine-Saint-Denis) il est nécessaire de contacter la Plateforme de l'inclusion pour créer les différentes structures : <https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/aide/emplois/#support>

Aider une personne accompagnée à postuler à une offre en utilisant le profil « prescripteur » augmente les chances d'être recontacté·e pour un entretien. Il est possible de s'inscrire sur la Plateforme de l'inclusion en tant que « candidat·e » mais il est moins avantageux :

- le profil « candidat·e » n'est pas automatiquement éligible à l'IAE comme c'est le cas pour le·a « prescripteur·rice »,
- en raison du nombre élevé de candidatures reçues, les structures de l'IAE sélectionnent plus facilement les profils proposés par les « prescripteurs ».

Les prérequis pour postuler :

- avoir une autorisation de travail¹,
- avoir un numéro de sécurité sociale (provisoire ou définitif),
- avoir une adresse mail personnel (ne pas utiliser le courriel du·de la travailleur·euse social·e).

L'inscription à Pôle Emploi n'est pas obligatoire. Elle pourra être demandée si la personne est recrutée.

Le CV est facultatif sauf demande explicite dans l'offre. Il est tout de même conseillé d'en avoir un à jour pour un éventuel entretien de recrutement.

Le diagnostic socioprofessionnel en ligne permet de valider l'éligibilité à l'IAE sans intermédiaire. En tant que « prescripteur » il est possible de déroger aux critères administratifs demandés² : en raison des multiples freins à l'insertion, les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid sont éligibles à l'IAE.

1. Pour les demandeur·se d'asile, cité·es dans le public éligible à l'IAE, la procédure est détaillée sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2741>

2. Critères administratifs de niveau 1 : RSA, ASS, AAH, demandeurs d'emploi de très longue durée. Critères administratifs de niveau 2 : niveau d'études CAP/BEP ou infra, senior (plus de 50 ans), jeunes (-26 ans), sortant de l'ASE, demandeur d'emploi de longue durée, RQTH, parent isolé, SDF ou avec hébergement, réfugié, résident QPV, maîtrise de la langue, mobilité.



Plaidoyer

Il est regrettable qu'à ce jour, le Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP), inscrit depuis 2016 dans le Code de l'action sociale et des familles (Articles R121-12-11 à R121-12-13), ne figure pas dans les critères administratifs.

Dans le message de candidature, il est important de transmettre synthétiquement les éléments du diagnostic qui présentent la situation de la personne, en précisant les démarches socioprofessionnelles déjà réalisées ou en cours. Mettre en avant l'accompagnement proposé à l'Amicale du Nid permet à la structure de l'IAE de se projeter dans un parcours en coréférence.

Il est recommandé de contacter la structure de l'IAE pour présenter la candidature et, le cas échéant, l'association. Les rencontres partenariales sont des bonnes pratiques professionnelles qui permettent, en complémentarité à la Plateforme de l'inclusion, de faciliter l'orientation des personnes accompagnées.



Bonne pratique

Le programme Premières Heures

Vu à l'association Convergence

L'association Convergence France a été fondée en 2019 par la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), Emmaüs France et Emmaüs Défi. Elle a pour mission d'accompagner des démarches innovantes de lutte contre la grande exclusion en s'appuyant sur l'accompagnement par l'emploi.

Le programme Convergence vise à renforcer l'accompagnement proposé par les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) pour permettre aux publics qui n'ont pas les prérequis d'y accéder.

Pour suivre son essaimage national : <https://convergence-france.org/notre-association/notre-demarche-dessaimage>

Le Dispositif Premières Heures (DPH) de Convergence s'adresse aux personnes en grande précarité sans hébergement ou en CHU qui ne pourraient pas accéder directement aux chantiers d'insertion.

Autorisation de travail exigée

Les caractéristiques principales de Premières Heures :

- recrutement sans sélection¹,
- progressivité du volume horaire hebdomadaire (de 4 à 20 heures par semaine en CDDI),
- dispositif d’accompagnement : pas d’attente de productivité, accompagnement social et encadrement technique sur le lieu de travail,
- parcours visant le recrutement en chantier d’insertion et une solution d’hébergement.

Premières Heures est déjà présent sur de multiples territoires : Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Rennes, Grenoble (avec le nom STEP'S) et dans la Seine-Saint-Denis.

Pour suivre son essaimage national : <https://convergence-france.org/le-programme-premieres-heures>



Bonne pratique

Orientation vers un atelier et chantier d’insertion (ACI)

Vu à l’Amicale du Nid de Lyon

Les professionnel·les de l’Amicale du Nid à Lyon, en lien avec leur partenaire du dispositif P.E.R.L.E², ont orienté une personne vers un chantier d’insertion dans le tri du textile.

Arrivée en France par un réseau de traite des êtres humains à des fins d’exploitation sexuelle, Madame est très fragilisée par un parcours de vie extrêmement violent.

Accompagnée par l’Amicale du Nid à Lyon, elle commence à travailler en tant que stagiaire au sein de l’Atelier d’adaptation à la vie active (AAVA) (*Cf. Bonne pratique : L’Atelier d’Adaptation à la Vie Active (AAVA) de l’Amicale du Nid à Colombes et à Lyon*) et à participer à la formation linguistique proposée par la professeure de français de l’association (*Cf. La formation linguistique à l’Amicale du Nid à Lyon*).

L’obtention du statut de réfugiée et d’une place en CHRS lui permettent de se poser et de réfléchir à un projet de vie en France. Des freins multiples sont identifiés par la mise en situation professionnelle à l’AAVA de l’Amicale du Nid et travaillés lors du stage en ESAT : des problèmes de santé mentale, qui se manifestent par un manque d’hygiène, des difficultés à se positionner dans le groupe de stagiaires, des relations sociales personnelles dangereuses, un faible niveau de langue.

Très motivée à travailler, cette personne a besoin d’être soutenue dans la construction de son projet professionnel : elle souhaite devenir contrôleur des transports en commun mais elle ne peut pas accéder à la formation en raison de son faible niveau de français à l’écrit.

1. S’agissant de contrats de type CDDI, une autorisation de travail est exigée.

2. Parcours Evolutif de Retour vers le Logement par l’Emploi (PERLE) est un dispositif lyonnais qui propose un accompagnement vers et dans l’emploi pour les personnes hébergées

Autorisation de travail exigée

Elle a été positionnée sur un atelier et chantier d'insertion (ACI) pour pouvoir être accompagnée en coréférence dans son parcours d'insertion socioprofessionnelle, qui s'articule par des moyens complémentaires :

- le contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 30 heures par semaine, rémunéré au SMIC et renouvelable jusqu'à 24 mois,
- la formation linguistique de 6 heures par semaine au sein de l'ACI,
- un accompagnement éducatif pour améliorer l'estime de soi et socialiser de manière adaptée,
- un accompagnement psychologique, par un partenaire local de l'Amicale du Nid,
- un accompagnement socioprofessionnel pour travailler son projet à moyen terme.

Très fière de son parcours, elle ne perd pas de vue son projet de devenir contrôleuse des transports en commun. En attendant, elle travaille comme agente de conditionnement dans la grande distribution.



Bonne pratique

Vu à l'Amicale du Nid de Marseille

Bilan d'un parcours en atelier et chantier d'insertion (ACI)

Madame a terminé un parcours de 24 mois dans un atelier et chantier d'insertion (ACI) de restauration de monuments historiques. Ce dispositif d'insertion a été un outil d'émancipation très efficace qui a permis de travailler sur des freins multiples et en coréférence avec l'Amicale du Nid :

- découverte d'un nouveau métier, des gestes professionnels et des codes sociaux,
- accompagnement vers l'autonomie dans les démarches administratives quotidiennes (CPAM, Pole Emploi, etc.),
- accès à un hébergement individuel,
- apprentissage de la langue dans un contexte professionnel,
- accompagnement juridique dans le cadre de la plainte contre le réseau d'exploitation.

Il est intéressant de souligner que Madame a découvert un métier qu'elle ne connaissait pas et qu'elle ne pensait pas pouvoir exercer : la maçonnerie. L'égalité femmes / hommes est l'objet des réflexions communes dans tous les secteurs d'activité (*cf. Élargir les choix professionnels*).

Autorisation de travail exigée

LES ACTEUR·ICES SUR LA PLATEFORME DE L’INCLUSION HORS INSERTION PAR L’ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

Les Groupements d’employeurs pour l’insertion et la qualification (GEIQ)¹

Les GEIQ sont des associations d’entreprises engagées dans le recrutement des personnes en insertion.

Afin de répondre à un problème de recrutement dans une entreprise adhérente, le GEIQ recrute en alternance un·e candidat·e qui rencontre des difficultés d'accès à l'emploi, construit un projet pédagogique en conformité avec les besoins de l'entreprise en lien avec des centres de formation. À la fin de l'alternance, la personne peut être recruté·e par l'entreprise (ou une autre) et accéder à un emploi à long terme.

À ce jour, aucune personne accompagnée par l’Amicale du Nid n'a été recrutée dans un GEIQ. En raison de son organisation, cet acteur semble adapté aux personnes plus autonomes en recherche d'un emploi ou d'une alternance ou en fin de parcours dans l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).

Pour contacter directement un GEIQ dans une région ou dans un secteur d’activité précis : <https://www.lesgeiq.fr/trouver-un-geiq> ou sur la Plateforme de l'inclusion.

Les entreprises adaptées (EA)²

Entreprises du milieu ordinaire, les EA ont la spécificité d’employer au moins 55 % de personnes en situation de handicap parmi les effectifs de production. Leur vocation est de proposer un poste adapté au handicap et d’accompagner dans l’élaboration d’un projet professionnel en vue d’un accès à un emploi stable (au sein de l’entreprise elle-même ou d’une autre). Un contrat CDD, CDI ou Contrat à durée déterminée tremplin (CDDT) à titre expérimental est proposé avec une rémunération correspondante au moins au SMIC.

L’Amicale du Nid n’accompagne pas, à ce jour, des personnes salariées en EA. La reconnaissance du handicap, psychique en particulier, est freinée par l’absence de prise en charge adaptée (*Cf. Prendre en compte les problèmes de santé physique et mentale*).

1. Les GEIQ. Comprendre le fonctionnement type d'un GEIQ. <https://www.lesgeiq.fr/comprendre-le-fonctionnement-type-dun-geiq>

2. Union Nationale des Entreprises Adaptées. Qu'est-ce qu'une entreprise adaptée ? <https://www.unea.fr/quest-ce-quune-entreprise-adaptee>

 Autorisation de travail exigée

Les entreprises adaptées de travail temporaire (EATT)

Créées à titre expérimental en 2019, les EATT proposent des mises à disposition à titre onéreux dans le cadre de contrats de travail temporaire (contrat de mission ou CDI intérimaire). L'objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap d'acquérir de l'expérience professionnelle et d'accéder à des formations pré-qualifiantes et qualifiantes en fonction du projet professionnel et de bénéficier d'un accompagnement. Les EATT ont un rôle dans le placement auprès d'autres employeur·euses public·ques et privé·es.

L'Amicale du Nid ne dispose pas d'éléments d'évaluation par retour d'expérience de ce dispositif.

Les organisations porteuses de la clause sociale (OPCS)

Les clauses sociales sont un dispositif juridique qui permet d'intégrer l'insertion dans les appels d'offres publics. Les structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ont un accès facilité à la commande publique et les entreprises sont encouragées à développer leurs achats responsables¹.

Il est possible de postuler directement au sein d'une entreprise par le biais de la Plateforme de l'inclusion.

L'association Alliance Villes Emploi (cf. Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)) anime un réseau des facilitateur·rices de la clause sociale d'insertion qui assurent une mobilisation de la commande publique en faveur de l'emploi.

L'EMPLOI HORS PARCOURS D'INSERTION

41% de personnes recrutées en 2020 ont été embauchée sans passer par une offre d'emploi². C'est ce qu'on appelle le marché caché de l'emploi qui correspond aux postes à pourvoir qui ne font pas l'objet de communication officielle et de publication d'annonces en ligne.

Le marché du travail caché est très diffus en France. Les modes d'accès à l'emploi les plus efficaces sont les candidatures spontanées et les relations (familiales ou professionnelles)³.

1. AVISE, Portail du développement de l'économie sociale et solidaire, Les clauses sociale d'insertion, 2020. <https://www.avise.org/découvrir-less/achats-socialement-responsables/les-clauses-sociales-dinsertion>

2. RANDSTAD, Etude Randstad SmartData sur le marché de l'emploi, 17 Février 2021, <https://www.grouperandstad.fr/étude-2-recrutements-sur-5-sont-passés-par-le-marché-invisible-de-lemploi-en-2020/>

3. LIMA, Léa, TROMBET, Christophe. Op.cit. P. 63

 Autorisation de travail exigée

Des dispositifs sous forme de parcours court peuvent être sollicités auprès des acteurs du Service public de l’emploi ou des associations pour renforcer les techniques de recherche d’emploi (TRE) :

- des formations de remobilisation par Pole Emploi ou la Mission Locale (*Cf. Bonne pratique : l’accompagnement global Pole Emploi de Parcours de Sortie de la Prostitution à l’Amicale du Nid de Toulouse et Montpellier*),
- des ateliers à visée professionnelle par l’Amicale du Nid ou d’autres associations (*Cf. Bonne pratique dans Développer les compétences : Les ateliers collectifs à l’Amicale du Nid à Lyon*),
- des projets éducatifs de l’Amicale du Nid (*Cf. Améliorer la confiance en soi ; Libérer la parole et favoriser l’expression*).

La candidature spontanée

Postuler par une candidature spontanée est une solution efficace pour accéder aux offres d’emploi qui ne sont pas publiées.

Conseils pour augmenter les chances de décrocher un entretien

Cibler la recherche sur 2 métiers au maximum : tenter de postuler sur « n’importe quel poste » est énergivore et souvent peu concluant

Connaître les missions et contraintes principales du métier visé avant de commencer la recherche (exemple : horaires décalés, travail le weekend, port de charge, travail au froid, équipes à prédominance masculine ou féminine, etc.)

Déposer le CV en main propre si la maîtrise de l’outil informatique est insuffisante

Actualiser ses coordonnées téléphoniques, personnaliser et consulter sa messagerie vocale et sa boîte mail

Organiser sa recherche d’emploi : noter la date et le nom de l’entreprise, relancer la candidature

faire un bilan de la recherche d’emploi et, le cas échéant, de renforcer la méthodologie de recherche et/ou orienter vers le secteur de l’insertion



Bonne pratique

Participer à des salons de l’emploi

Vu à l'Adn de Colombes et Paris

Les salons ou forums de l’emploi sont des occasions pour rencontrer plusieurs recruteurs en un minimum de temps. L’Amicale du Nid à Colombes et à Paris accompagne régulièrement des candidat·es en recherche d’emploi active ou pour découvrir le monde du travail.

Les objectifs sont de se familiariser à un nouvel environnement, de se confronter aux entretiens de recrutement, de découvrir d’autres métiers, de réfléchir au projet professionnel et de s’informer sur les exigences du marché de l’emploi.

Tout au long du forum, les participant·es sont en autonomie. Les professionnel·les de l’Amicale du Nid restent à disposition pour des questions sur les offres d’emplois et de formations affichées et orientent les personnes qui n’osent pas aller vers les recruteurs ou qui rencontrent des difficultés pour se retrouver sur les lieux.

Participer à des salons de l’emploi permet aux professionnel·les de l’Amicale du Nid :

- de représenter l’Amicale du Nid auprès des recruteur·euses, des centres de formation et des organismes de conseil à l’orientation et à l’emploi présent·es, de prendre contact avec ces acteur·rices afin d’étoffer les partenariats et faciliter les orientations,
- d’avoir une veille informationnelle, notamment sur les nouveaux dispositifs existants, les métiers, les postes et les formations,
- de visualiser les attentes des candidat·es suite à leurs recherches au forum, de repérer leurs points positifs et leurs points à améliorer (exemple : visualiser la posture adoptée devant un·e recruteur·euse).



Bonne pratique

Préparer un entretien d’embauche

Vu à l'Amicale du Nid de Paris

La préparation d’un entretien d’embauche est une démarche abordée de manière implicite par la conseillère en insertion professionnelle (CIP) de l’Amicale du Nid à Paris tout au long du parcours d’insertion. Les compétences et les connaissances régulièrement travaillées sont :

- la diction, le langage approprié, la posture, la présentation orale et physique,
- le parcours professionnel, le projet professionnel, les compétences professionnelles acquises,
- le droit du travail (types de contrats, salaire, congés, etc.),
- la fiche de poste, les offres d’emploi.

En prenant en compte l'autonomie, y compris dans la maîtrise du français, la CIP prépare l'entretien avec la personne accompagnée ou lui demande de travailler des éléments de manière autonome – le nombre d'entretiens individuels nécessaires est variable :

- faire des recherches sur l'entreprise,
- analyser soigneusement l'offre d'emploi,
- réfléchir aux questions couramment posées pendant un entretien d'embauche et travailler sur les réponses adaptées,
- préparer des questions pertinentes sur l'entreprise ou le poste visé à poser au-à la recruteur-euse,
- relire attentive le CV pour prévoir les questions,
- prévoir suffisamment de copies de CV et de lettres de motivation en cas de besoin,
- préparer sa convocation,
- prévoir stylo, bloc-notes ou feuilles pour prendre des notes,
- planifier l'itinéraire du lieu de l'entretien d'embauche, le plan d'accès de l'entreprise, anticiper le trajet et les éventuelles perturbations possibles par rapport au temps du trajet,
- identifier le·a ou les interlocuteur·rices de l'entreprise : coordonnées et informations sur le·a recruteur·euse.

Dans un deuxième temps, la CIP propose un exercice de simulation de l'entretien d'embauche sous forme de jeu de rôle. À la fin de l'exercice, la personne est en mesure d'identifier ses points positifs et ceux à améliorer (auto-évaluation et évaluation de la CIP).

Les relations (personnelles ou professionnelles)

Dans le cadre de la recherche d'emploi, le réseau amical est un important atout pour avoir accès aux offres du marché caché de l'emploi.

Or, les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid sont souvent très isolées, cela étant à la fois une conséquence mais aussi une cause du système prostitutionnel.

Pour répondre à cette problématique, les travailleurs et travailleuses sociales de l'Amicale du Nid proposent des actions pour favoriser la socialisation (*Cf. Améliorer la confiance en soi et l'estime de soi, Prendre en compte les problèmes de santé physique et mentale, Libérer la parole et favoriser l'expression, Développement des compétences à l'Amicale du Nid*).

Pour les personnes victimes de la traite des êtres humains (TEH) ou du proxénétisme, faire appel à des connaissances peut vouloir dire reprendre contact avec le réseau d'exploitation.

Être visible sur les réseaux sociaux pour accéder aux offres du marché de l'emploi caché peut ne pas se présenter comme une solution adaptée pour les victimes de la TEH.

Avec peu d’expérience professionnelle, les personnes accompagnées par l’Amicale du Nid pourront moins bénéficier des recrutements par le bouche-à-oreille.



Bonne pratique

Le programme LinkedOut

Vu à l’association Entourage

L’association Entourage, qui travaille depuis 2015 sur la création de lien social entre riverain·es avec ou sans abri, a lancé le programme Linkedout. Né du constat que l’isolement et qu’un parcours de vie difficile baissent significativement les chances de trouver un travail, Entourage a créé un modèle qui vise à créer du réseau professionnel aux personnes qui n’en ont pas en leur donnant de la visibilité.

Ce projet, actuellement présent à Paris, Lyon et Lille, est à destination des personnes avec une autorisation de travail, en fin de parcours d’insertion et disponibles à rechercher activement un emploi.

L’accompagnement de Linkedout s’inscrit dans la continuité de l’accompagnement socioprofessionnel réalisé par les travailleurs et travailleuses sociales. Articulé entre des rendez-vous individuels de coaching et des ateliers collectifs, le parcours a une durée de 6 mois.

Pour orienter un·e candidat·e : <https://www.linkedout.fr/orienter>

Après la validation des prérequis, le·a candidat·e est invité·e à une réunion d’information et à un entretien individuel pour évaluer la motivation et la pertinence de l’accompagnement à Linkedout.

La Méthode d’Intervention sur l’offre et la demande (IOD)

La méthode d’Intervention sur l’offre et la demande (IOD) intervient pour lutter contre la sélectivité du marché du travail par une sensibilisation des employeur·euses qui sont accompagné·es à réévaluer leurs besoins de recrutement et à considérer différemment les candidat·es. Les candidat·es sont accompagné·es par leur conseiller·e IOD lors du premier entretien avec l’employeur·euse et pendant les premiers mois suite à l’embauche. Moins focalisée sur le parcours personnel et professionnel, l’échange se concentre sur le poste et ses missions¹.

1. LIMA, Léa, TROMBET, Christophe. *Le travail de conseiller en insertion*. Montrouge : Esf Editeur, 2021. P. 75-76

Autorisation de travail exigée



Bonne pratique

Le partenariat avec C2DI 93

Vu à l'Amicale du Nid 93

Les périodes d'inactivités, l'hébergement en structure, l'accompagnement social : pour les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid il est parfois compliqué de répondre à des questions sur la situation personnelle et professionnelle. De plus, des discriminations liées à l'âge, à l'état de santé, à l'origine, au genre - critères de sélection normalement prohibés par la loi - peuvent freiner davantage l'accès à l'emploi des femmes et des hommes accompagné·es.

Un partenariat entre l'association C2DI 93 et l'Amicale du Nid de la Seine-Saint-Denis a été développé : en 2019 et 2020, 25 et 31 personnes ont été orientées¹.

La méthode de recrutement par simulation

La méthode de recrutement par simulation a été développée par Pôle Emploi pour répondre aux freins au recrutement des demandeurs et des demandeuses d'emploi les moins qualifi·es. Plutôt que sur le CV, les compétences sont identifiées et valorisées par des exercices de simulation de situations-type de travail.

Madame S. a été positionnée par sa conseillère de la Mission Locale sur un recrutement pour travailler en qualité d'employée polyvalente en supermarché. Dans le cadre de l'insertion de jeunes peu qualifiés, une méthode de recrutement par simulation a été mise en œuvre entre l'enseigne de la grande distribution et les services publics de l'emploi.

«Lors du recrutement, on m'a demandé d'aller chercher différents types de légumes, il y en avait certains que je ne connaissais pas... Après je suis passée à la caisse, j'ai eu un peu du mal, je ne sais pas bien compter la monnaie...»

Les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre

En complément aux outils et dispositifs génériques évoqués, des outils de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ont été publiés par le Défenseur des Droits :

1. C2DI 93. *De l'orientation à l'entrée par partenaire. Bilan 2019-2020. 2021* <https://www.c2di93.fr/medias/files/bilan2019-2020.pdf>

- « Homophobie au travail »,
- « L’accompagnement de salariés et agents trans au travail »,
- « Prévenir l’homophobie au travail et créer un climat inclusif pour les personnes LGBT »,
- « Agir contre les discriminations liées à l’orientation sexuelle et à l’identité de genre dans l’emploi »¹.

Prévention et accompagnement des violences sexistes et sexuelles au travail

9% des violences sexuelles sont commises sur le lieu de travail et majoritairement par des hommes, le plus souvent des collègues ou des usagers².

Les agresseurs s’autorisent à passer à l’acte plus facilement quand la victime est vulnérable. A noter que l’anesthésie émotionnelle présentée par les personnes victimes de violences, augmente le risque de maltraitance³.

Pour informer des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles au travail sur leurs droits, il est possible de :

- consulter le guide « Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail » renouvelé régulièrement dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes
- contacter un défenseur des droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir>
- signaler une violence en ligne ou par téléphone : 3919 et <https://www.serve-public.fr/cmi>
- rencontrer des professionnel·les du CIDFF : <https://fnclidff.info/trouver-mon-cidff>

Madame N. est à la recherche d'un stage dans le cadre de sa formation CAP :

« Le premier stage que j’ai trouvé j’ai dû le quitter, mon tuteur ne voulait pas signer la convention de stage, il me disait tous les jours je vais le faire demain, après deux semaines je suis partie... De plus, il était bizarre, il me faisait des compliments sur mon aspect physique, j’étais mal à l’aise... »

1. Les publications sont disponibles sur <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/publications>

2. MINISTÈRE CHARGE DE L’ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES. Vers l’égalité entre les femmes et les hommes. Chiffres-clés. Edition 2021. P.71-72

3. SALMONA. Muriel. *Le livre noir des violences sexuelles*. Dunod. 2013. P. 211

À RETENIR

Favoriser la formation en situation de travail pour accéder à des emplois qualifiés et stables

Le diagnostic socioprofessionnel est un outil efficace pour définir avec la personne accompagnée ses besoins en matière d'insertion socioprofessionnelle et pour l'orienter de manière adaptée. Identifier, valoriser et développer les compétences sont des étapes importantes pour élaborer le projet professionnel et pour renforcer la confiance en soi.

Une approche axée sur la pratique est particulièrement appropriée : les stages en AAVA, les formations de remobilisation, le bénévolat, les ateliers collectifs à visée professionnelle, les projets éducatifs, les contrats d'alternance, l'apprentissage, le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique, les Écoles de la 2e Chance, etc. Associer l'apprentissage de la langue au service du projet professionnel et inversement est un levier de motivation et un accélérateur des apprentissages.

L'accès à la formation et la sensibilisation à l'égalité et à la mixité professionnelles favorisent la construction de parcours professionnels moins stéréotypés et moins genrés. Conformément aux politiques de l'emploi à destination des publics peu qualifiés, l'accès à la formation en situation de travail devrait être davantage favorisé, y compris pour les personnes en Parcours de Sortie de la Prostitution.

Favoriser l'accès à l'Insertion par l'Activité Économique

En raison des freins multiples consécutifs aux violences et des difficultés complémentaires liées au parcours migratoire et/ou au genre un accompagnement socio-professionnel renforcé est recommandé.

De plus, les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid peuvent rencontrer des obstacles supplémentaires à la recherche d'emploi : isolement, méconnaissance de codes sociaux liés à l'emploi et des techniques de recherche d'emploi, sélectivité du marché du travail, discriminations.

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi d'accéder à un contrat de travail associé à un accompagnement socio-professionnel renforcé et à des modules de formation.

Grâce à cette approche de type « insertion par l'emploi », l'activité professionnelle devient un des outils à disposition pour favoriser l'émancipation du système prostitutionnel. Au même titre que pour les autres publics dits prioritaires, l'accès à l'Insertion par l'Activité Économique des personnes victimes de violences devrait être davantage facilité.

GLOSSAIRE

AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

ACI : Atelier Chantier d'Insertion

AGRASC : Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués

AI : Association Intermédiaire

APS : Autorisation Provisoire de Séjour

ARE : Allocation chômage d'aide au Retour à l'Emploi

ASL : Atelier SocioLinguistique

ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CECRL : Cadre Européen de Référence pour les Langues

CEJ : Contrat d'Engagement Jeune

CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CIP : Conseiller·e en Insertion Professionnelle

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

EA : Entreprise Adaptée

E2C : Ecole de la Deuxième Chance

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EI : Entreprise d'Insertion

ESAT : Etablissement ou Service d'Aide par le Travail

ETTI : Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion

FLE : Français Langue Etrangère

GEIQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IAE : Insertion par Activité Economique

IOD : Intervention sur l'Offre et la Demande

MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OPCO : OPérateur de COmpétences

PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

PLIE : Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu professionnel

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

POE : Préparation Opérationnelle à l'Emploi

PSP : Parcours de Sortie de la Prostitution

RSA : Revenu de Solidarité Active

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SIAE : Structure de l'Insertion par l'Activité Économique

SMIC : Salaire Minimum de Croissance

SPIE : Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

BIBLIOGRAPHIE

AMICALE DU NID. Rapport d'activité 2021.

<https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2022/08/rapportactivites-2021-web.pdf>

ARCEP. Baromètre du numérique Edition 2021 – Enquête sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française. [consulté le 22 Mars 2022], p. 308.

https://www.arcep.fr/uploads/tg_gspublication/rapport-barometre-numerique-edition-2021.pdf

AVISE. [En ligne] Les clauses sociales d'insertion. 2020. [consulté le 11 Avril 2022]

<https://www.avise.org/decouvrir-less/achats-socialement-responsables/les-clauses-sociales-dinsertion>

BILONG, Sophie et SALIN, Frédéric. L'emploi des personnes réfugiées. Etudes de l'IFRI. 2022. P. 15-18

https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/bilong_salin_emploi_personnes_refugiees_2022-2.pdf

BRIARD, Karine. Temps partiel et ségrégation professionnelle femmes-hommes : une affaire individuelle ou de contexte professionnel ? Article du n°161 de la revue Travail et Emploi. 2020.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/cfc69214897ee604fa-6d46a7b83d1f71/TetE-161-02-Briard.pdf>

C2DI 93. De l'orientation à l'entrée par partenaire. Bilan 2019-2020. 2021

<https://www.c2di93.fr/medias/files/bilan2019-2020.pdf>

CENTRE HUBERTINE AUCLERT, ASSOCIATION FIT UNE FEMME, UN TOIT. Améliorer l'accès à l'emploi des femmes victimes de violences. 2016.

<https://www.defi-metiers.fr/breves/un-guide-pour-ameliorer-lacces-lemploi-des-femmes-victimes-de-violences>

CONSEIL DE L'INCLUSION DANS L'EMPLOI. Pacte d'ambition pour l'insertion par activité économique. 2019. [consulté le 29 Mars 2022]

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pacte_d_ambition_insertion_par_l_activite_economique.pdf

CONVERGENCE. [en ligne] Rapport d'activité 2020. P. 22

<https://convergence-france.org/wp-content/uploads/2022/08/210528-Rapport-dactivite-2020-VF-1.pdf>

CREPELLE, Jeanne. Webinaire de présentation du programme Linkedout. Présentation PowerPoint. Visioconférence, 9 Février 2022

DE FERRARI, Mariela. La maitrise de la langue dans le dispositif Avenir Jeunes.

Conseil régional Ile-de-France. 2013 [consulté le 11 Mai 2022]

https://www.defi-metiers.fr/sites/default/files/users/229/maitrise_de_langue_-_guide_régional.pdf

DUVERNOY, Alexia et SOUPIOS-DAVID, Hélène. Une politique d'intégration des réfugiés refondée ? Rapport national NIEM. France terre d'asile, 2020. p. 29

https://www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/pdf/HC_2020_Report_national_NIEM_2020.pdf

EMMAUS Connect. [En ligne] Notre action. [Consulté le 19 Mai 2022]

<https://emmaus-connect.org/notre-action>

FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE. Construire un avenir solidaire. Plate-forme de propositions 2022-2027. P. 12-14.

<https://evenement.federationsolidarite.org/congres-2022-plate-forme-de-nos-propositions>

FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE. Protocole interministériel « Insertion dans l'emploi / Petite enfance » : les bonnes pratiques à essaimer. 2022 [consulté le 17 Mai 2022]

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/protocole-interministeriel-insertion-dans-lemploi-petite-enfance-les-bonnes-pratiques-a-essaimer>

FEDERATION DES ACTRICES ET ACTEURS DE TERRAIN ET DES SURVIVANTES DE LA PROSTITUTION AUX COTES DES PERSONNES PROSTITUEES (FACT-S). La situation de la prostitution en France. 2021 [consulté le 16 Mai 2022]

<https://www факт-s.fr/#rapport-2021>

FETE Femmes Egalité Emploi. Egalité et mixité professionnelle dans l'Insertion par Activité Economique : une cartographie de pratiques en Bourgogne-Franche-Comté. DIRECCTE, Conseil Régional, FSE. 2020.

https://www.fete-equalite.org/images/2020/07/Cartographie-Egalit%C3%A9-et-mixit%C3%A9-dans-lIAE_FETE-VF.pdf

FEDERATION FRANCAISE DES GEIQ. [En ligne] Comprendre le fonctionnement d'un GEIQ. [consulté le 5 Avril 2022]

<https://www.lesgeiq.fr/comprendre-le-fonctionnement-type-dun-geiq>

FNCIDFF. L'autonomie économique des femmes, quels défis ? Rapport 2021. 2021.

https://gironde.cidff.info/files/2021/12/synthese_et_rapport_situation_emploi_web_161c1faee0d9d8.pdf

FONDATION DES FEMMES. L'impact du Covid 19 sur l'emploi des femmes. Mars 2021

<https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2021/06/rapport-fdf-2021-impact-du-covid-sur-lemploi-des-femmes.pdf>

FRANCE STRATEGIE, DARES. Métiers 2030. Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications. 2022. P. 6

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/3e24a38b3dfd7fcde673815d51661/Les%20m%C3%A9tiers%20en%202030%20-%20La%20synth%C3%A8se.pdf>

GOUVERNEMENT [En ligne], Lancement du Contrat d'Engagement Jeune. Dossier de Presse du 1 Mars 2022.

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_presse_contrat_engagement_jeune.pdf

GROUPE D'EXPERTS DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS (GRETA). L'accès à la justice et à des recours effectifs pour les victimes de la traite des êtres humains. Rapport d'Evaluation France. Conseil d'Europe. 2022

<https://www.coe.int/fr/web/anti-human-trafficking/-/greta-publishes-its-third-report-on-france>

HAUTE AUTORITE DE SANTE (HAS). État de santé des personnes en situation de prostitution et des travailleurs du sexe et identification des facteurs de vulnérabilité sanitaire. 2016
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2615057/fr/etat-de-sante-des-personnes-en-situation-de-prostitution-et-des-travailleurs-du-sexe-et-identification-des-facteurs-de-vulnerabilite-sanitaire

INSEE. Femmes et hommes, l'égalité en question. Edition 2022.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047793?sommaire=6047805>

KARZABI Iman, LEMIERE Séverine. Accès à l'emploi et violences faites aux femmes In MARUANI Margaret. Je travaille, donc je suis, 2018, p. 135-136

LIMA, Léa, TROMBET, Christophe. Le travail de conseiller en insertion. Esf Editeur, 2021

MAISON DE L'EMPLOI DE MARSEILLE. [En ligne] Compétences In & OFF. [consulté le 10 Mai 2022]

<http://www.mdemarseille.fr/pic-100-inclusion>

MINISTÈRE CHARGE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES. Vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Chiffres-clés. Edition 2021

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR. Le parcours d'intégration républicaine. 2022 [consulté le 13 Mai 2022]

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/116310/932598/file/Plaquette-PIR-A5-janv2022.pdf>

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION. [En ligne] Plan d'investissement dans les compétences. [Consulté le 4 Mai 2022]

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/pic>

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION. [En ligne] Préparation opérationnelle à l'emploi. [Consulté le 10 Mai 2022]

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/pic/poe-pic>

RANDSTAD. [En ligne] Etude Randstad SmartData sur le marché de l'emploi. Février 2021. [Consulté le 30 Mars 2022]

<https://www.grouperandstad.fr/etude-2-recrutements-sur-5-sont-passes-par-le-marche-invisible-de-lemploi-en-2020>

RESEAU DES ECOLES DE LA DEUXIEME CHANCE EN FRANCE. [En ligne] Charte des principes fondamentaux. [consulté le 10 Mai 2022]

<https://reseau-e2c.fr/wp-content/uploads/2017/04/CHARTE-DES-PRINCIPES.gif>

SALMONA, Muriel. Le livre noir des violences sexuelles. Dunod. 2013.

SEINE SAINT-DENIS LE MAGAZINE. Fais-moi une place : Bébé bien accueilli, parents mieux insérés. 2022. [consulté le 18 Mai 2022]

<https://lemag.seinesaintdenis.fr/Fais-moi-une-place-Bebé-bien-accueilli-parents-mieux-inseres>

TALBOT, Cécile. Les politiques d'insertion comme processus d'assignation au travail domestique : l'exemple des plans locaux pour l'insertion et l'emploi français. Recherches féministes, 30(2), p.139-156.

<https://doi.org/10.7202/1043926ar>

TESTENOIRE, Armelle. Articuler les paradigmes de la reconnaissance et de la redistribution. La situation des femmes de chambre. L'Homme et la société, n° 176-177. 2010, p. 83-99.

https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=LHS_176_0083&download=1

TYBJOBS. [en ligne] Impact Confiance : Le talent et l'envie valent autant que les diplômes. [consulté le 30 Mai 2022].

<https://www.impactconfiance.fr/impact-confiance/>

TRINQUART, Judith. Conséquences psychiques et physiques de la situation prostitutionnelle. 2002

<https://www.feministes-radicales.org/wp-content/uploads/2012/04/Judith-Trinquart-Cons%C3%A9quences-psychiques-et-physiques-de-la-situation-prostitutionnelle-%E2%80%93-Implications-en-termes-de-prise-en-charge-socio.pdf>

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES ADAPTEES. [En ligne] Qu'est-ce qu'une entreprise adaptée ? [consulté le 5 Avril 2022]

<https://www.unea.fr/quest-ce-quune-entreprise-adaptee>

AMICALEDUID.ORG JENESUISPASAVENDRE.ORG



Personnes en situation de prostitution :

Renseignez-vous sur vos droits ↗

Sympatisant·es :

Adhérez à l'Amicale du Nid ↗

Restez informé·es ↗

Trouvez dans nos ressources des outils pour agir ↗

Faites un don ↗

FORMATION @ ADN-ASSO.ORG



**Formez-vous ou soutenez
vos collaborateur·ices pour se former
auprès d'un organisme certifié QUALIOPI**

CONTACT @ ADN-ASSO.ORG

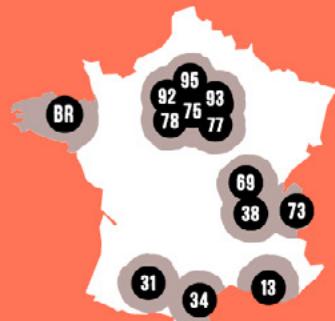


**Demandez des informations
Recherchez des expert·es ou des témoignages**



L'AMICALE DU NID
EST PRÉSENTE SUR

16 DÉPARTEMENTS



13 BOUCHES-DU-RHÔNE

- 📍 60, boulevard Baille - 13006 Marseille
📞 04 91 29 77 00
✉️ contact@amicaledunid13.org
- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur·es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

31 HAUTE-GARONNE

- 📍 52 blvd Dédat de Séverac - 31300 Toulouse
📞 05 34 41 57 60
✉️ contact@amicaledunid31.fr
- Prévention sensibilisation, formation
- Mission mineur·es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

34 HÉRAULT

- 📍 3, rue Anatole France - 34000 Montpellier
📞 04 67 58 13 93
✉️ contact@lababotte.org
- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur·es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

38 ISÈRE

- 📍 9 rue Raoul Blanchard - 38000 Grenoble
📞 04 76 43 01 66
✉️ contact@adnaura.fr
- Sensibilisation, formation
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global

69 RHÔNE

- 📍 29 rue St Jean de Dieu, Technopark, Bât B - 69007 Lyon
📞 04 78 27 28 20
✉️ contact@adnaura.fr
- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur·es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

73 SAVOIE

- 📍 Chambéry
📞 04 76 43 01 66
✉️ contact@adnaura.fr
- Accompagnement des parcours de sortie de prostitution

75 PARIS

- 📍 103, rue La Fayette - 75010 Paris
📞 01 42 02 38 22
✉️ amicaledunid.paris@adn75.fr
- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur·es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

77 SEINE-ET-MARNE

- 📍 Champs-sur-Marne
📞 01 41 69 20 28
✉️ contact.mm77@adn93-asso.org
- Mission mineur·es

78 YVELINES

- 📍 Guyancourt et Polissy
📞 01 69 79 14 57
✉️ permanence.sociale@adn78.fr
- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

- 📍 21, rue du Château d'Eau - 75010 Paris
📞 01 42 52 56 40
✉️ contact@adn-asso.org

ORGANISME DE FORMATION

- 📞 01 42 39 99 61
✉️ formation@adn-asso.org

92 HAUTS-DE-SEINE

- 📍 83 bis, rue de Varsovie - 92700 Colombes
📞 01 47 60 00 78
✉️ contact@adn92.fr
- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

93 SEINE-ST-DENIS

- 📍 11/13 rue Félix Merlin - 93800 Épinay-sur-Seine
📞 01 41 68 20 28
✉️ amicaledunid93@adn93-asso.org
- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur·es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

95 VAL-D'OISE

- 📍 Cergy-Pontoise et Sarcelles
📞 07 67 29 47 54
✉️ permanence.sociale@adn95.fr
- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Mission mineur·es à Cergy (ouverture 2023)
- Accompagnement social global

88 BRETAGNE

Présence sur les 4 départements

- 📍 33 rue Jean Macé - 29200 Brest
📞 06 35 47 60 33
✉️ bretagne@adn-asso.org
- Sensibilisation, formation
- Accueil
- Aller-vers
- Accompagnement social global
📍 35 avenue Aristide Briand - 35000 Rennes
📞 06 13 30 93 19
✉️ bretagne@adn-asso.org
- Sensibilisation, formation
- Mission mineur·es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

**Document publié en juin 2023
par l'Amicale du Nid**

www.amicaledunid.org

